

# Mémorial

du



# Memorial

des

Grand-Duché de Luxembourg. Großherzogtums Luxemburg.

Samedi, le 25 mai 1957.

N° 30

Samstag, den 25. Mai 1957.

**Loi du 24 mai 1957 concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1957.**

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu, Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc. ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 22 mai 1957 et celle du Conseil d'Etat du 23 du même mois portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le Budget de l'Etat pour l'exercice 1957 est arrêté :

En recettes à la Somme de . fr. 4.728.782.000  
soit : recettes ordi-

nares . . . .	4.098.985.000
recettes extra-	
ordinaires .	629.797.000

fr. 4. 728.782.000

En dépenses à la somme de.. fr. 4.896.351.000  
soit : dépenses ordi-

nares . . . .	4.093.669.000
dépenses extra-	
ordinaires .	802.682.000

fr. 4.896.351.000

Le tout conformément au tableau ci-annexé.

**Art. 2.** Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1956 seront recouvrés pendant l'exercice 1957 d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Toutefois l'amortissement extraordinaire institué par l'article 8 de la loi du 11 avril 1950 portant atténuation de certains impôts directs peut, aux conditions et dans les limites prévues audit article 8,

être pratiqué également pour l'année 1957, sous réserve des modifications suivantes

1° l'amortissement extraordinaire ne peut se pratiquer que sur des éléments acquis ou fabriqués par l'exploitant au courant de son exercice d'exploitation clos en 1957 ;

2° la seconde limite prévue au n° 2 dudit article 8 est portée au cinquième du bénéfice à retenir en matière d'impôt sur le revenu, compte non tenu de l'amortissement extraordinaire, lorsque ce bénéfice ne dépasse pas 200.000 francs ; lorsque ce bénéfice dépasse 200.000 francs, ladite limite est maintenue au dixième du bénéfice, sans pouvoir toutefois être inférieure à 40.000 francs.

**Art. 3.** Les contribuables indigènes visés au paragraphe 1, alinéa 1<sup>er</sup> de la loi du 27 février 1939 concernant l'impôt sur le revenu des personnes physiques bénéficieront d'un remboursement ou d'une bonification de l'impôt sur le revenu de l'année 1956 sous les conditions et dans les limites ci-après :

a) Pour les contribuables dont le revenu de 1956 n'a pas dépassé 120.000 francs, le remboursement ou la bonification sera d'un douzième de l'impôt sur le revenu de l'année 1956.

b) Pour ceux dont le revenu de 1956 a été supérieur à 120.000 francs, sans cependant avoir dépassé 240.000 francs, le remboursement ou la bonification sera d'un douzième de l'impôt correspondant à la première tranche de 120.000 francs de leur revenu.

c) Pour ceux dont le revenu de 1956 a dépassé 240.000 francs, le remboursement ou la bonification sera égal à celui prévu sub b, diminué du revenu excédant 240.000 francs.

Par revenu au sens du présent article on entend le revenu imposable visé au paragraphe 2, alinéa 2 de la susdite loi du 27 février 1939, diminué, le cas échéant, de l'abattement agricole et des charges extraordinaires.

Les modalités d'application des dispositions qui précèdent feront l'objet d'un règlement d'administration publique. Ce règlement d'administration publique pourra également prévoir que le remboursement ou la bonification d'impôt, prévus par le présent article, pourront être décomptés de la cote d'impôt fixée par voie d'assiette ou des retenues d'impôt à opérer sur les traitements et salaires et qu'un remboursement éventuel pourra être comptabilisé par déduction sur les recettes courantes de même nature.

**Art. 4.** Pour faire face aux besoins de la Trésorerie d'Etat, le Ministre des Finances est autorisé à émettre des Bons du Trésor. Les conditions et modalités de cette émission, notamment le taux d'intérêt et l'époque de remboursement, seront déterminées par arrêté ministériel.

**Art. 5.** Aucun transfert d'un article à l'autre ne pourra être fait avant le 31 août 1957.

**Art. 6.** Les crédits prévus pour constructions et acquisitions nouvelles ne sont pas susceptibles de transfert.

**Art. 7.** Ne sont pas susceptibles d'être transférés les crédits non imitatifs. Ils ne pourront être dépassés qu'avec l'accord préalable du Ministre des Finances.

**Art. 8.** Les crédits prévus pour les traitements, les salaires, les indemnités et les pensions sont non limitatifs.

Au cours de l'année 1957 il ne sera procédé à aucun nouvel engagement de personnel au service de l'Etat, sauf en cas de nécessité établie et s'il s'agit du remplacement du titulaire d'un poste vacant.

Pour l'application de cette disposition l'effectif total du personnel comprenant les fonctionnaires, les employés, les aides de bureau et les ouvriers visés à l'article 24 de la loi du 21 mai 1948 au service de l'Etat à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1957 est considéré comme un maximum qui ne pourra pas être dépassé. Au cas où l'occupation d'un poste vacant n'est pas nécessaire à l'administration même où la vacance s'est produite, un nouvel engagement peut avoir lieu dans toute autre administration si la nécessité en est établie. Sont comprises dans l'effectif total les vacances qui s'étaient produites avant le 1<sup>er</sup> janvier 1957 et qui n'étaient pas encore pourvues de titulaires à cette date.

Lorsqu'il est établi qu'un accroissement permanent des effectifs scolaires des établissements d'enseignement supérieur et secondaire, professionnel et technique ou qu'une augmentation constante du nombre et de la diversité des professions à enseigner dans les établissements d'enseignement professionnel exigent la création de classes nouvelles, le Gouvernement en Conseil pourra autoriser le renforcement du cadre du personnel enseignant si les possibilités d'engagements nouveaux prévus aux alinéas précédents sont épuisées.

Les dispositions qui précèdent ne visent pas les engagements nouveaux qui sont nécessaires pour l'occupation de postes prévus par une disposition légale ou réglementaire édictée postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 1952, ainsi que pour les engagements d'ouvriers autres que ceux qui sont visés par l'article 24 de la loi du 21 mai 1948 sur les traitements des fonctionnaires.

Les décisions afférentes incombent au Conseil de Gouvernement sur le vu du rapport motivé du chef d'administration et de l'avis de la Commission spéciale prévue à l'article 6 de la loi du 24 décembre 1946.

**Art. 9.** Le Fonds spécial institué par l'article 10 de la loi budgétaire du 21 mai 1955 pour recevoir les sommes provenant des crédits inscrits au budget pour l'épuration des eaux de l'Alzette est remplacé par un Fonds spécial destiné à recevoir les sommes provenant des crédits inscrits au budget pour l'épuration des eaux de l'Alzette, de la Sûre et de leurs affluents. Les sommes non utilisées du Fonds institué en 1955 seront transférées au Fonds prévu par le présent article.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Palais de Luxembourg, le 24 mai 1957.

**Charlotte.**

*Les Membres du Gouvernenaent,*

**Joseph Bech.**

**Pierre Frieden.**

**Victor Bodson.**

**Nicolas Biever.**

**Michel Rasquin.**

**Pierre Werner.**

**Emile Colling.**

**Paul Wilwertz.**

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1957
<b>Budget des Recettes.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>. — RECETTES ORDINAIRES.</b>			
Section 1 <sup>re</sup> . — Contributions directes et Accises.			
A. IMPOTS, TAXES, ETC.			
	130	Impôt général sur le revenu (impôt sur le revenu fixé par voie d'assiette, impôt sur le revenu des collectivités, impôt sur les traitements et salaires, retenue d'impôt sur les revenus de capitaux) .....	2.010.000.000
		Détail:	
		Impôt sur le revenu fixé par voie d'assiette ... fr. 550.000.000	
		Impôt sur le revenu des collectivités ..... » 850.000.000	
		Impôt sur les traitements et salaires..... » 560.000.000	
		Retenue d'impôt sur les revenus de capitaux .. » 50.000.000	
		Total ..... fr. 2.010.000.000	
1bis	130	Impôt spécial sur le revenu des collectivités .....	p <sup>r</sup> mém.
2	130	Impôt sur la fortune .....	72.000.000
3	130	Impôt sur les tantièmes .....	10.000.000
3bis	132	Impôt sur le chiffre d'affaires (restants éventuels d'exercices antérieurs à 1946).	p <sup>r</sup> mém.
4	132	Recettes sur toccage .....	70.000
5	132	Taxes sur les véhicules automoteurs .....	62.000.000
6	132	Taxes sur les cabarets .....	4.500.000
7	132	Taxes et prélèvements sur les paris relatifs aux épreuves sportives .....	4.000.000
8	132	Droits d'accises sur l'alcool .....	24.000.000
9	132	Taxe de consommation sur l'alcool .....	41.000.000
10	132	Taxe sur la vérification des poids et mesures et jaugeage des fûts et tonneaux.	90.000
11	133	Recettes diverses.....	1.500.000
		Total des recettes sub A..	2.229.160.000
<b>B. RECETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES.</b>			
12	114	Recettes de l'Administration du Cadastre .....	1.900.000
		Détail :	
		a) Extraits cadastraux .....	fr. 800.000
		b) Mesurages exécutés pour le compte des communes et des particuliers .....	» 1.000.000

Art.	Gode	LIBELLÉ	Prévisions pour 1957
		c) Mise à jour des registres cadastraux déposés dans les communes ..... fr. 50.000 d) Vente de cartes topographiques ..... » 50.000 Total ..... fr. 1.900.000	
13	132	Redevances dues par les concessionnaires de pharmacies .....	1.100.000
14	114	Force Armée — Recettes diverses .....	900.000
		Détail :	
		a) Produits de la vente des peaux (boucherie) ..... fr. 150.000	
		b) Restitutions pour pertes d'objets et paiement pour objets d'équipement ..... » 750.000	
		Total ..... fr. 900.000	
15	114	Recettes accidentelles et imprévues .....	3.000.000
	114	Recettes diverses.....	4.075.000
16	133	Détail:	
	144	114 a) Part du Grand-Duché dans l'excédent des recettes du service de l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce ..... fr. 25.000	
		114 b) Produit des taxes sur les licences d'importation (Part du Grand-Duché) ..... » 1.500.000	
		114 c) Taxes à payer par les candidats aux examens du brevet de maîtrise ..... » 300.000	
		114 d) Droits à payer par les candidats pour l'obtention des grades et des brevets d'instituteurs ..... » 200.000	
		114 e) Minerval à payer par les élèves des établissements d'enseignement secondaire et professionnel et recettes diverses analogues ..... » 2.000.000	
		114 f) Conseil arbitral et Conseil supérieur des Assurances sociales. - Taxes (article 33 de l'arrêté grand-ducal du 13.40.1945) ..... » 50.000	
		g) Recettes provenant de l'Institut du Change :	
	133	Produit de transactions ..... p <sup>f</sup> mém.	
	144	Restitution de bénéfices de change..... p <sup>f</sup> mém.	
		Total ..... fr. 4.075.000	
		Total des recettes sub B ..	10.975.000
		<b>C. RECETTES PROVENANT DE PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT.</b>	
17	123	Participation du Grand-Duché aux bénéfices de la Banque Nationale de Belgique .....	3.500.000
18	122	Versement de la Société CEGEDEL .....	4.640.000
19	122	Ristourne sur courant .....	5.400.000
20	122	Participation de l'Etat aux dividendes de la Société Nationale pour la construction d'habitations à bon marché .....	p <sup>f</sup> mém.

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1957
21	132	Participation de l'Etat aux bénéfices de Radio-Luxembourg .....	8.000.000
22	122	Recettes escomptées par l'Office Commercial du Ravitaillement .....	p <sup>r</sup> mém.
		Total des recettes sub G. .	21.540.000
		<b>D. RECETTES PROVENANT DE REMBOURSEMENTS D'AVANCES ET DU PAIEMENT D'INTERETS.</b>	
23	120	Intérêts de fonds en dépôt .....	16.154.000
		Détail :	
		a) Crédits d'équipement .....	fr. 3.342.250
		b) Fonds de crise .....	» 10.051.250
		c) Autres dépôts .....	» 2.760.000
		Total .....	fr. 16.153.500
24	120	Logements populaires. — Amortissements, remboursements et intérêts .....	500.000
	161	Détail :	
		a) Remboursements et amortissements .....	fr. 470.000
		b) Intérêts .....	» 30.000
		Total .....	fr. 500.000
25	120	Fonds d'améliorations agricoles. — Amortissements et intérêts .....	200.000
	161	Détail :	
		a) Amortissements .....	fr. 140.000
		b) Intérêts .....	» 60.000
		Total .....	fr. 200.000
26	{ 120	Remboursements de la Caisse Commune du Notariat .....	p <sup>r</sup> mém.
	{ 161		
27	{ 120	Versements et remboursements des C.F.L. ....	46.691.000
	{ 122	Détail :	
	{ 153	120 a) Versement des CFL à titre d'intérêt et d'amortissement des dépenses de 1957 pour travaux complémentaires de 1 <sup>er</sup> établissement exécutés sur le réseau G.L., jusqu'au 10 mai 1940, à l'aide de fonds avancés par l'Etat .....	fr. 6.380.000
	{ 161	161 Amortissement .....	fr. 382.000
		161 Intérêts .....	» 5.998.000
		Total .....	fr. 6.380.000
		161 b) Participation des C.F.L. au prix de rachat des concessions G.L. et P.H. ....	» 6.000.000
		120 c) Participation des C.F.L. au prix de rachat des concessions G.L. et P.H.: Consolidation des annuités du 1.6.1945 au 31.12.1947 (arriérés), annuité 1957 .....	» 485.000
		161 Amortissement .....	fr. 206.000
		161 Intérêts .....	» 279.000
		Total .....	fr. 485.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1957
		120 d) Annuité à payer par les C.F.L. pour le paiement du matériel roulant cédé par l'Etat le 15 mai 1953 ..... fr. 11.232.000 Amortissement ..... fr. 7.201.500 Intérêts ..... » 4.030.500 Total ..... fr. 11.232.000	
		120 e) Annuité due à l'Etat par les C.F.L. pour l'exercice 1957 en remboursement des avances pour la couverture du déficit de la période du 1. 6. 1945 au 31. 12. 1947 ..... » 10.364.000 Amortissement ..... fr. 4.408.500 Intérêts ..... » 5.955.500 Total ..... fr. 10.364.000	
		120 f) Intérêts statutaires de 1957 dus par les C.F.L. sur le capital versé par l'Etat grand-ducal (fr. 408.000.000) ..... » 7.780.000 161 g) Amortissement du capital versé pour 1957 . » 4.450.000 161 h) Recettes et remboursements divers ..... pr. mém. Total ... fr. 46.691.000	
		Total des recettes sub D .....	63.545.000
		<b>E. RECETTES PROVENANT DE REMBOURSEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, D'EXPLOITATION ET AUTRES.</b>	
28	110 112	Parts contributives des communes dans les traitements et pensions du personnel enseignant primaire ..... 50.119.000 Détail : 112 a) Part contributive des communes pour subvenir en partie au paiement des pensions du personnel enseignant ..... fr. 2.837.000 110 b) Part (33 1/3%) incombant aux communes dans le paiement des traitements du personnel enseignant primaire ..... » 47.282.000 Total ..... fr. 50.119.000	50.119.000
29	115	Parts contributives de différentes villes et des sociétés industrielles dans les frais de l'enseignement secondaire et professionnel ..... 3.386.000 Détail : 115 a) Contribution forfaitaire de différentes villes aux frais des établissements d'enseignement secondaire et professionnel ..... fr. 56.000 115 b) Part de la ville de Luxembourg dans les frais d'entretien, de gardiennage, d'éclairage, etc. du lycée de jeunes filles de Luxembourg ..... » 150.000 115 c) Part de la ville d'Esch-s.-Alz. et des sociétés industrielles dans les frais de l'école professionnelle de l'Etat d'Esch-s.-Alz. .... » 3.180.000 Total ..... fr. 3.386.000	3.386.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1957
30	115	Etablissements bancaires. — Remboursement des frais de surveillance . . . . . Détail : a) Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement . . . . . fr. 280.800 b) Contrôle des Banques. — Indemnités du Commissaire et du personnel auxiliaire . . . . . » 697.600 Total . . . . . fr. 978.400	979.000
31	115	Part contributive de l'I.B.L.C., Bruxelles, aux dépenses du bureau de Luxembourg . . . . .	36.000
32	110	Remboursement de 50% des traitements et indemnités avancés par l'Etat dans l'intérêt de l'administration de la gestion de la caisse d'assurance des animaux de boucherie . . . . .	155.000
33	115	Chemins de fer luxembourgeois. — Versement forfaitaire en vue de pourvoir aux frais de contrôle administratif, technique et financier des chemins de fer, conformément à l'article 7 du cahier des charges. Remboursements divers.	720.000
34	139 (149)	Remboursements à faire à l'Etat sur les allocations de chômage et sur les frais de salaires et autres frais occasionnés par l'organisation de travaux productifs de chômage conformément à la loi du 6 août 1921 et à l'arrêté grand-ducal du 24 mai 1945 . . . . .	250.000
35	139	Assurances sociales. — Remboursements . . . . . Détail : a) Remboursement de la part des communes dans les rentes . . . . . fr. 91.666.000 b) Remboursement de la part des communes dans les rentes (arriérés des exercices précédents) . . . . . » 1.000.000 c) Remboursement de la part des communes dans les pensions versées par la Caisse de Pension des Employés privés se rapportant à l'exercice 1957 et aux exercices antérieurs (art. 38 et 108 de la loi réforme du 29.8.1951, modifiée par la loi du 24.4.1954 régissant le C.A.S.) . . . . . » 3.500.000 d) Remboursement de la part des communes (1/3) dans la charge d'intérêt du certificat de 220 millions à 4% délivré à l'Etablissement d'Assurance contre la vieillesse et l'invalidité, conformément à l'article VIII de la loi du 24 avril 1954 . . . . . » 2.934.000 Total . . . . . fr. 99.100.000	99.100.000
36	111 114	Force Armée. — Remboursements. Recettes diverses . . . . . Détail : 114 a) Remboursement des taxes téléphoniques . . . . . fr. 30.000 111 b) Redevances des officiers et sous-officiers pour nourriture . . . . . » 1.000.000 Total . . . . . fr. 1.030.000	1.030.000
37	114	Excédent de recettes de comptes extraordinaires . . . . .	1.500.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1957
37bis	114	Remboursement de la part incombant à la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier dans les frais relatifs à l'établissement des budgets familiaux dans le cadre de l'action sociale de la C.E.C.A. . .	106.000
		Total des recettes sub E . . . .	157.381.000
		Total des recettes de la section 1 <sup>re</sup> .	2.482.601.000
		<b>Section 2. — Douanes.</b>	
38	132	Part du Grand-Duché dans les recettes communes de l'Union Economique	525.634.000
39	114	Recettes diverses . . . . .	700.000
		Total des recettes de la section 2 . . .	526.334.000
		<b>Section 3. — Enregistrement et Domaines.</b>	
		<b>A. — IMPOTS, DROITS ET TAXES.</b>	
40	132	Enregistrement . . . . .	60.000.000
41	132	Hypothèques . . . . .	11.000.000
42	132	Id. — Salaires . . . . .	1.800.000
43	130	Successions . . . . .	18.000.000
44	132	Timbre . . . . .	17.500.000
45	132	Impôt sur le chiffre d'affaires . . . . .	570.000.000
46	132	Impôt sur le chiffre d'affaires : Produit de la majoration de l'impôt sur les combustibles . . . . .	36.000.000
47	132	Taxe sur les transports . . . . .	40.000.000
48	132	Taxe sur les assurances . . . . .	16.000.000
49	132	Taxe d'abonnement sur les titres de sociétés . . . . .	24.000.000
50	132	Impôt sur les billets de banque . . . . .	p <sup>r</sup> mém.
51	132	Taxes et annuités des brevets d'invention et des marques de fabrique . . . .	600.000
52	132	Rentes de concessions minières . . . . .	5.122.000
53	132	Registre aux firmes . . . . .	200.000
54	132	Casier judiciaire — Taxes perçues . . . . .	100.000
55	133	Taxes de levées de séquestre . . . . .	500.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1957
56	132	Part de l'Etat dans l'adjudication des pêches. — Art. 31 de la loi du 21.3.1947 concernant le régime de la pêche .....	108.000
		Total des recettes sub A ....	800.930.000
<b>B. — RECETTES DOMANIALES.</b>			
57	114	Etablissement piscicole de Lintgen. — Vente d'alevins et de truitelles. — Frais de repeuplement .....	350.000
58	114	Domaine forestier de l'Etat .....	6.300.000
59	114	Produit des pépinières de l'Etat .....	720.000
60	150	Ventes immobilières .....	150.000
61	114	Ventes mobilières .....	2.500.000
62	133	Locations, loyers, y compris les recettes de meetings aériens de l'Aéroport du Findel .....	5.500.000
		Total des recettes sub B ....	15.520.000
<b>C. — RECETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES.</b>			
63	133	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc. ....	200.000
64	133	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitution de droits fraudés, confiscations en numéraire, peines disciplinaires, y compris les amendes pour infractions à la législation des changes ainsi que les amendes d'ordre de l'Office National du Travail .....	6.000.000
65	114	Recouvrement des frais de justice et remboursement des frais d'exécution de commissions rogatoires transmises à l'étranger .....	1.200.000
66	114	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat .....	600.000
67	114	Vente d'ouvrages publiés par le Gouvernement. — Frais de publication au <i>Mémorial</i> .....	2.070.000
68	114	Recouvrement des frais d'entretien de personnes entretenues à la Maison de Santé d'Ettelbruck et dans les établissements d'assistance de l'Etat .....	25.500.000
69	114	Produit du travail des malades de la Maison de Santé d'Ettelbruck .....	650.000
70	114	Produit de l'Etablissement thermal de Mondorf-Etat .....	2.000.000
71	114	Produit du Sanatorium et de l'Institut médical de l'Etat à Mondorf .....	350.000
72	114	Maternité et école d'accouchement. — Frais d'entretien des pensionnaires. — Minerval des élèves .....	6.000.000
73	114	Remboursement des frais d'entretien de personnes placées aux sanatoriums de Vianden et de Dudelange ou dans d'autres établissements de cure .....	10.200.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1957
74	114	Recettes de l'Administration des Services Agricoles .....	274.000
75	114	Recettes diverses.....	2.074.000
		Total de recettes sub C .....	57.118.000
		D. — REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'EXPLOITATION, REMBOURSEMENT D'AVANCES.	
76	114	Recouvrement des frais de poursuite et d'instance .....	200.000
77	110 115	Frais il'administration des bois. — Remboursements .....	7.883.000
		Détail :	
		Communes :	Etabl. publ. :
		a) Remboursement des traitements des chefs de cantonnement (gardes généraux) .....	fr. 1.080.000 fr. 30.000
		b) Remboursement des traitements des préposés forestiers .....	» 6.614.000 » 159.000
			<u>fr. 7.694.000 fr. 189.000</u>
			fr. 7.883.000
78	170	Recouvrement des sommes avancées par l'Etat pour reboisement des terrains en exécution de la loi sur la protection des bois.....	70.000
79	114	Assistance judiciaire et procédure en débet. — Recouvrements .....	100.000
80	170	Remboursement de subsides remboursables pour études supérieures .....	700.000
81	110 111 114	Remboursement à l'Etat à raison de 60% des traitements, indemnités de logement, indemnités pour enfants et masse d'habillement, frais de détachement, de déplacement, d'équipement, d'armement, d'entretien de la police ainsi que des fournitures d'imprimés et divers .....	16.559.000
		Détail :	
		114 a) Fournitures d'imprimés .....	fr. 21.000
		110 b) Traitements .....	» 13.830.000
		114 c) Indemnités de logement.....	» 1.620.000
		111 d) Masse d'habillement .....	» 590.000
		114 e) Frais de déplacement, frais de route, de séjour et de détachement .....	» 42.000
		114 f) Equipement et armement .....	» 36.000
		110 g) Part des communes dans les cotisations versées à la Caisse de Maladie .....	» 420.000
		Total .....	fr. 16.559.000
82	114	Récupération à charge des intéressés des frais avancés par l'Etat pour l'exécution des travaux ordinaires de curage et de réparation aux cours d'eau non navigables ni flettables et à leurs dépendances. (Loi du 16 mai 1929).....	p <sup>r</sup> mém.

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1957
83	141	Recouvrements à faire sur la base de la législation sur les dommages de guerre.	2.000.000
		Total des recettes sub D . . . .	27.512.000
		Total des recettes de la section 3 . . .	901.080.000
		<b>Section 4. — Postes, Télégraphes et Téléphones.</b>	
84	114	Postes. — Taxes des correspondances et autres recettes . . . . .	78.500.000
85	114	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes . . . . .	6.000.000
80	114	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes . . . . .	93.200.000
87	132	Taxes sur les appareils radio-électriques . . . . .	8.000.000
88	132	Produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres à surtaxes, ainsi que sur les télégrammes de luxe en faveur d'œuvres, de groupements et de collectivités poursuivant des buts sociaux, culturels ou d'intérêt national . . . . .	1.500.000
		Total des recettes de la section 4 . . .	187.200.000
		<b>Section 5. — Etablissements pénitentiaires et Maisons d'éducation.</b>	
89	114 (153)	Etablissements pénitentiaires et maisons d'éducation. — Produit du travail des détenus et resp. des pupilles et recettes diverses provenant de la vente des produits . . . . .	1.770.000
		Total des recettes de la section 5 . . .	1.770.000
		Total des recettes du Chapitre I <sup>er</sup> . .	4.098.985.000
		<b>Chapitre II. — RECETTES EXTRAORDINAIRES.</b>	
		Section 6.	
		A. — Recettes provenant d'impôts extraordinaires.	
90	130	Impôt extraordinaire sur les bénéfices de guerre . . . . .	p <sup>r</sup> mém.
91	140	Impôt extraordinaire sur le capital . . . . .	5.000.000
		Total des recettes sub A . . . .	5.000.000
		B. — Recettes provenant de l'émission d'emprunts et de Bons du Trésor.	
		a) Emprunts.	
92	172	Produit de l'emprunt de 500.000.000 autorisé par la loi du 27 décembre 1955 . .	500.000.000
93	172	Produit de l'emprunt de 36.000.000 autorisé par la loi du 19 juin 1956 . . .	p <sup>r</sup> mém.
94	172 173	Produit d'emprunts nouveaux . . . . .	p <sup>r</sup> mém.

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1957
		<i>b) Bons du Trésor.</i>	
95	172	Emission de Bons du Trésor .....	30.100.000
		Total des recettes sub B ....	530.100.000
		<b>C. — Recettes provenant de la liquidation de biens sous séquestre et de réparations allemandes.</b>	
96	143	Liquidation de biens sous séquestre .....	25.000.000
		Total des recettes sub C.....	25.000.000
		<b>D. — Autres recettes extraordinaires.</b>	
		<b>a)</b>	
97	144	Emission de signes monétaires .....	p <sup>r</sup> mém.
98	170	Remboursement des prêts à court terme consentis à charge des crédits prévus à l'art. 255 <i>bis</i> des budgets des dépenses de 1945 et de 1946.....	3.000.000
99	144	Réalisation de monnaie étrangère et recettes quelconques relatives à l'échange monétaire .....	p <sup>r</sup> mém.
100	141	Produit de la réalisation des titres annulés conformément à l'article 22 de l'arrêté gr.-d. du 4 novembre 1944 sur le recensement des titres (4 <sup>me</sup> tranche).	1.000.000
		<b>b)</b>	
101	143	Remboursement des pays de l'O.T.A.N. pour travaux à intérêt commun....	51.697.000
		Total des recettes sub D .....	55.697.000
		Total des recettes de la section 6 ...	615.797.000
		Section 7.	
		<b>Recettes revenant au Grand-Duché de Luxembourg au titre du Plan Marshall.</b>	
102	143	Dons (Counterpart funds) .....	14.000.000
		Total des recettes de la section 7 ...	14.000.000
		Total des recettes de la section 6 ...	615.797.000
		Total des recettes de la section 7 ...	14.000.000
		Total des recettes du Chapitre II ..	629.797.000
		<b>Résumé :</b>	
		Total du Chapitre I <sup>er</sup> .....	4.098.985.000
		Total du Chapitre II .....	629.797.000
		Total général du Budget des Recettes .....	4.728.782.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
<b>Budget des Dépenses.</b>			
<b>Chapitre III. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>Section 1<sup>re</sup>. — Liste civile.</b>			
1	00	Liste civile.....	7.500.000
2	00	Frais de représentation .....	2.000.000
3	00	Indemnité pour frais de représentation du Grand-Duc héritier .....	1.000.000
			10.500.000
<b>Section 2. — Gouvernement.</b>			
4	10	Traitements* et indemnités de représentation des Membres du Gouvernement et traitements des Consrillers de Gouvernement .....	7.625.000
5	10	Traitements et indemnités du personnel du Gouvernement .....	18.950.000
6	10	Indemnités des employés temporaires du Gouvernement.....	6.619.000
7	(10) 14	Indemnités diverses .....	210.000
8	(10) 14	Salaires des ouvriers (entretien et chauffage) .....	820.000
9	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage .....	1.100.000
10	14	Frais de route et de séjour à l'intérieur du pays (Gouvernement) .....	130.000
11	14	Frais de route et de séjour à l'étranger (Gouvernement et autres administrations). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	5.600.000
12	14	Frais de location et d'entretien de machines de bureau ; acquisition de matériel de bureau ; frais d'impression; journaux, livres et périodiques; laboratoires photographiques ; divers .....	4.000.000
13	53	Frais d'acquisition de nouvelles machines de bureau ; frais d'agrandissement du nouveau central téléphonique de l'administration centrale et frais d'installation d'un nouveau central téléphonique au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale .....	655.000

\* **Observations générales se rapportant à tous les articles émergeant des traitements :**

1° Les traitements, etc., inscrits sont calculés sur la base du nombre-indice de 120.

2° Tous les crédits prévus pour rémunérations (traitements, pensions, indemnités, salaires, etc.) sont non limitatifs et sans distinction d'exercice. Ceci permettra, e. a., d'y imputer a) les majorations éventuelles nécessitées par une majoration du nombre-indice et b) d'autres augmentations éventuelles de ces dépenses.

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
14	14	Frais d'acquisition et d'entretien du matériel de nettoyage .....	115.000
15	14	Frais de publication du Mémorial .....	1.150.000
16	14	Frais de publication de la Pasiomie luxembourgeoise. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	90.000
17	14	Frais de publication d'une nouvelle édition des Codes luxembourgeois. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	50.000
18	14	Service Information et Presse. Impression du Bulletin, documentation, journaux et périodiques, frais de bureau .....	580.000
19	10 14	Conseil de discipline des fonctionnaires. — Jetons de présence, indemnités et autres frais .....	40.000
20	14	Fêtes et cérémonies. — Réceptions officielles.— Dépenses diverses et imprévues.	700.000
21	14 15	Dépenses diverses et imprévues. Divers subsides .....	120.000
22	14	Epuration. — Dépenses diverses.....	10.000
			48.564.000
<b>Section 3. — Chambre des Députés.</b>			
23	00	Chambre des députés. (Sans distinction d'exercice) .....	10.000.000
24	00	Id. — Remboursement aux C.F.L. du prix des billets de libre parcours délivrés aux membres de la Chambre des députés. (Crédit non limitatif) .....	350.000
			10.350.000
<b>Section 4. — Conseil d'Etat.</b>			
25	10	Traitement du personnel .....	201.000
26	10	Indemnité d'un employé temporaire .....	148.000
27	10	Indemnités des membres et du personnel du Conseil d'Etat .....	1.559.000
28	14	Frais de route et de séjour .....	30.000
29	14	Frais de bureau, bibliothèque, nettoyage et dépenses diverses .....	140.000
29bis	14	Commémoration du Centenaire du Conseil d'Etat. (Sans distinction d'exercice).	495.000
			2.573.000
<b>Section 5. — Secrétariat de la Grande-Duchesse.</b>			
30	10	Traitement du secrétaire .....	p <sup>r</sup> mém.

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
31	14	Frais de bureau, de déplacement et autres .....	30.000
			30.000
		<b>Section 6. — Affaires Etrangères. — Relations extérieures.</b>	
		A) Ambassades, Légations et Consuls. — Organisations internationales.	
32	10	Traitements et indemnités des agents diplomatiques .....	5.635.000
33	10 (14)	Ambassades, Légations et Consuls. — Indemnités de poste des agents diplomatiques, indemnités des agents consulaires, indemnités et salaires du personnel des Ambassades, Légations et Consuls et dépenses diverses de personnel. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	8.850.000
34	{ 14 (52) 53	Ambassades, Légations et Consuls. — Frais divers de fonctionnement. — Frais d'entretien des immeubles et du mobilier. — Frais de courrier. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	7.800.000
35	{ (50) 51 52	Acquisition ainsi que mise en état et aménagement des immeubles pour le compte des Ambassades et Légations. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.000.000
36	14	Dépenses pour distinctions honorifiques .....	225.000
37	16	Parts contributives du Grand-Duché aux Organisations et Institutions internationales. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.100.000
38	{ 16 43 71	Participation au financement de mesures de coopération et d'actions de solidarité ou de secours internationales .....	1.500.000
38bis	{ 15 16 30	Aide aux réfugiés hongrois: Allocation de subsides à des organisations internationales. Paiement de frais de pension et autres en faveur de réfugiés placés dans le pays même. (Sans distinction d'exercice) .....	1.500.000
39	{ 14 16	Contribution aux frais du Secrétariat Général de la Convention Douanière Belgo-Néerlandaise-Luxembourgeoise et autres frais y relatifs, aux frais de greffe du Conseil consultatif interparlementaire de Benelux et frais des délégués luxembourgeois audit Conseil .....	378.000
40	{ 10 14 16	Contribution du Grand-Duché à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) et autres frais se rapportant à la participation du Grand-Duché à l'O.T.A.N. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.210.000
41	{ 10 14 16	Contribution du Grand-Duché à l'Organisation Européenne de Coopération Economique (O.E.C.E.) et autres frais se rapportant à la participation du Grand-Duché à l'O.E.G.E. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	650.000
42	14 16	Part contributive du Grand-Duché au Conseil de l'Europe et autres frais résultant de la représentation du Luxembourg à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. (Crédit non limitatif) .....	410.000
43	16	Part contributive du Grand-Duché aux frais de fonctionnement des organismes créés en vue de l'établissement d'une Communauté Politique Européenne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	20.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
44	15 30	Subsides à des sociétés de bienfaisance ou d'aide sociale luxembourgeoise ou d'autres associations luxembourgeoises en pays étrangers. — Subsides à des groupements coloniaux Luxembourgeois et à l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies .....	200.000
45	14	Frais se rapportant à la participation du Luxembourg à des conférences internationales. — Dépenses imprévues .....	10.000
B) Commission et Office des Licences.			
46	10	Commission et Office des Licences. — Indemnités du personnel de bureau ..	1.830.000
47	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage .....	38.000
48	14	Matériel de bureau et imprimés. — Affranchissement par forfait. (Sans distinction d'exercice) .....	140.000
49	53	Acquisition de machines de bureau .....	11.000
50	14	Taxes d'éclairage, taxes téléphoniques ; dépenses diverses et imprévues ....	36.000
			34.513.000
<b>Section 7. — Justice.</b>			
51	10	Justice. — Traitements des magistrats et des fonctionnaires de l'ordre judiciaire .....	26.534.000
52	10	Attachés au Ministère de la Justice .....	1.574.000
53	10	Indemnités des employés temporaires .....	2.182.000
54	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage .....	307.000
55	14	Sommes fixes pour frais de bureau allouées aux fonctionnaires et employés. ....	65.000
56	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement .....	55.000
57	10	Indemnités diverses .....	500.000
58	14 (53)	Frais de bureau, de bibliothèque et d'entretien des services judiciaires. Acquisitions nouvelles .....	1.443.000
59	53	Acquisition de machines de bureau .....	50.000
60	53	Acquisition d'une voiture-automobile pour l'Administration judiciaire .....	166.000
61	14	Frais d'entretien des voitures-automobiles de l'administration de la Justice ..	74.000
62	14	Frais de justice civile et militaire, exécution des commissions rogatoires, indemnités des membres de diverses juridictions spéciales, frais devant le Conseil de discipline et le Comité du contentieux, entretien et transport de personnes arrêtées, expulsions, copies aux avocats commis d'office en matière pénale. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.600.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
63	{ 0 14	Huissiers et huissiers-audiem'iers, indemnités .....	50.000
64	14	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes. — Instruction des demandes en autorisation, surveillance .....	10.000
65	14	Frais résultant de la surveillance du commerce par colportage et de la délivrance des permis de colportage .....	30.000
66	14	Frais de publication d'ouvrages de droit et d'une table générale de la Pasicrisie (prix, indemnités, subsides, commissions et dépenses diverses) .....	75.000
67	10	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour Militaire ..	p <sup>r</sup> mém.
68	14	Frais d'exécution d'arrêts criminels .....	p <sup>r</sup> mém.
69	16	Part contributive du Grand-Duché à différentes Commissions Internationales.	20.000
70	15	Publication de la Pasicrisie luxembourgeoise, chroniques à publier. — Subsides.	50.000
71	15	Subsides aux barreaux .....	75.000
72	{ 14 15	Dépenses diverses et imprévues. — Subsides divers tels que, le cas échéant, subsides dans l'intérêt de la section sportive du Jeune Barreau, de publications des organisations professionnelles de juristes et de la formation professionnelle de membres de la magistrature et du barreau .....	30.000
			34.800.000
<b>Section 8. — Cultes.</b>			
<i>a) Culte catholique.</i>			
73	10	Clergé et Séminaire. — Traitements .....	35.866.000
74	{ 0 14	Frais de bureau et de représentation de l'évêque .....	42.000
75	{ 10 14	Indemnités revenant aux personnes chargées de l'instruction religieuse dans les écoles primaires. (Sans distinction d'exercice) .....	1.100.000
76	30	Bourses d'études aux élèves nécessiteux du Séminaire .....	50.000
77	15	Subside pour la bibliothèque du Séminaire .....	35.000
78	{ 10 15	Subsides et indemnités diverses .....	290.000
<i>b) Culte protestant.</i>			
79	10	Traitement du pasteur protestant .....	171.000
80	14	Frais de route et de séjour du pasteur protestant .....	12.000
81	15	Subside .....	180.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		<i>c) Culte israélite.</i>	
82	10	Traitement du rabbin .....	155.000
83	14	Frais de route et de séjour du rabbin .....	12.000
84	15	Subside .....	220.000
		<i>d) Divers.</i>	
85	14	Indemnités pour remplacement du pasteur protestant et du rabbin .....	20.000
			38.153.000
		<b>Section 9. — Force Armée.</b>	
		<b>A. — Armée.</b>	
86	10	Traitements et indemnités des officiers, des médecins et des aumôniers.....	14.531.000
87	10	Soldes et indemnités des sous-officiers .....	22.373.000
88	10	Traitements, soldes et indemnités des membres de la Musique militaire.....	5.910.000
89	11	Solde des hommes de troupe. — Sergents stagiaires et titulaires. — Indemnités du cadre de réserve. — Mesures de sécurité sociale et charge d'enfants pour le cadre de réserve .....	24.620.000
90	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage des bureaux .....	967.000
91	10 14	Indemnités pour main-d'œuvre auxiliaire, artisans, instructeurs temporaires, employés de bureau, chargés de cours .....	7.431.000
92	10 14	Conseils de révision et Conseil mixte. — Indemnités des membres et autres frais se rapportant au fonctionnement de ces conseils. — Indemnités diverses et imprévues .....	350.000
93	11	Frais de ménage .....	22.840.000
94	14	Casernement. — Acquisition et réparation d'articles de literie. — Acquisition et réparation de mobilier de chambrées et autres locaux. — Acquisition de rayonnages et d'étagères. — Acquisition d'articles de nettoyage et d'entretien. — Acquisition d'articles de ménage et de quincaillerie. — Acquisition et réparation d'appareils et d'accessoires. — Acquisition de matériel d'emballage et de récipients .....	4.617.000
95	11	Location d'immeubles pour le casernement des sous-officiers. — Indemnités de logement pour les sous-officiers. (Sans distinction d'exercice) .....	4.082.000
96	11 14	Equipement et habillement. — Acquisition et renouvellement de l'équipement et de l'habillement personnels. — Renouvellement d'équipement et d'habillement de corps. — Renouvellement d'équipement pour spécialistes. — Acquisition d'insignes de grade, d'armes et d'unité. — Acquisition d'articles pour les ateliers de tailleur et les cordonneries. — Acquisition d'effets d'habillement pour le cadre de la réserve et de l'active .....	17.000.000

Art.	Gode	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
97	{ 11 14	Frais de lavage, de nettoyage et de réparation des effets d'équipement et d'habillement .....	3.080.000
98	14	Transmissions. — Entretien des ateliers et magasins, matériel de rechange et de réparation pour postes radio, appareils de mesure, centraux téléphoniques, câbles, téléphones, matériel cinématographique. Entretien et réparation des installations téléphoniques et télégraphiques. — Taxés téléphoniques et télégraphiques .....	1.985.000
99	14	Armement. — Acquisition de pièces de rechange pour armes. Acquisition de munitions, d'outils, de matériel d'entretien et d'articles de tir. — Instruments optiques. (Sans distinction d'exercice) .....	11.663.000
100	{ 14 (53)	Frais de bureau. — Entretien et réparation de machines de bureau. Acquisition et renouvellement de matériel de bureau et d'imprimés. Frais d'impression, acquisition et entretien de matériel photographique .....	1.100.000
101	53	Acquisition de machines de bureau .....	45.000
102	14	Garage. — Acquisition de bâches pour camions. Antigel, pneus, chambres à air, batteries. — Assurances .....	3.812.000
103	14	Acquisition d'essence, de gasoil et d'huiles. Acquisition de récipients et accessoires de carburants .....	5.800.000
104	14	Entretien du matériel roulant. — Achat de matières premières, de pièces de rechange, d'outils, d'ensembles mécaniques. Vulcanisation. — Réparations spéciales .....	4.000.000
105	14	Service du Génie. Entretien des ateliers et magasins du Génie. — Matériel de rechange et de réparation. — Acquisition de bois et de matériel de construction. — Cartes topographiques. — Acquisition d'articles d'incendie et du matériel de Génie. — Acquisition de matériel électrique .....	1.400.000
106	{ 14 (53)	Musique de la Garde grand-ducale et Musique de la garnison de Diekirch. — Réparation et entretien des instruments de musique. Acquisition de partitions musicales .....	95.000
107	14	Entraînement physique et sportif. — Location d'installations sportives. — Allocation de prix à l'occasion de concours sportifs. — Compétitions sportives. — Cotisation C.I.S.M. ....	358.000
108	14	Bibliothèques. — Journaux et périodiques. — Publications. — Loisirs. — Fêtes. — Cinéma. — Service social et d'éducation .....	700.000
109	{ (10) 14	Instruction et entraînement des officiers et sous-officiers. — Manuels d'instruction. — Frais de stage à l'étranger et frais d'assurances. — Matériel de classe. — Indemnités de détachement. — Déplacement à l'étranger pour des manœuvres. — Indemnités lors des manœuvres. — Matériel de sélection. — Allocation de prix (concours de tir et fin de session). ....	1.500.000
110	14	Frais de route et de séjour. — Frais de route et de séjour à l'occasion de manœuvres à l'étranger. — Frais de déménagement. (Sans distinction d'exercice)	1.400.000
111	14	Frais de représentation. — Cérémonies. — Réceptions officielles .....	100.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
112	14	Frais de culte .....	42.000
113	14	Remboursement des frais de déplacement. (Enrôlement et libération) .....	200.000
114	16	Part contributive du Grand-Duché aux frais des quartiers généraux de l'O.T.A.N. (Crédit non limitatif) .....	1.000.000
115	14	Paievements à faire en exécution de l'article VIII de la Convention entre les Etats Parties au Traité de l'Atlantique Nord sur le Statut de leurs Forces, signée à Londres le 19 juin 1951 et approuvée par la loi du 26 janvier 1954. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	30.000
116	16	Participation du Grand-Duché aux dépenses administratives résultant de l'exécution de l'Accord d'Aide pour la Défense Mutuelle. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	500.000
117	11	Allocations familiales. — Remboursement aux communes des dépenses occasionnées par le payement des subventions aux familles dont le soutien a été appelé sous les drapeaux. Allocations diverses. Assurances sociales. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	5.000.000
118	15	Subsides aux organisations d'anciens combattants et assimilés, de mutilés de guerre et d'officiers et de sous-officiers de réserve .....	80.000
119	11	Service sanitaire. (Sans distinction d'exercice) .....	2.935.000
120	14	Accidents de service de toute nature, dommages-intérêts, responsabilité civile. Remboursement à l'Office des Assurances Sociales des frais avancés pour la réparation des accidents de service ou de maladies provoquées par le service militaire. Frais funéraires et frais divers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.000.000
121	11	Frais de continuation de l'assurance-maladie en faveur des membres de famille des assurés sociaux appelés ou rappelés; soins de maladie et de couche aux membres de famille des appelés et rappelés non bénéficiaires de l'assurance-maladie. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	150.000
122	14	Dépenses diverses et imprévues .....	1.150.000
B. — Gendarmerie.			
123	10	Traitements des officiers et de l'instituteur .....	1.548.000
124	14	Frais de route, de séjour et de déménagement (officiers) .....	30.000
125	11	Indemnités d'habillement, de représentation, de première mise et de mutation (officiers) .....	72.000
126	10	Solde du corps de gendarmes, y compris un crédit pour croix de service...	37.320.000
127	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc. ....	212.000
128	14	Acquisition de matériel pour le nettoyage des bureaux de service. ....	25.000
129	14	Frais de route et de séjour et renforcement des brigades. — Déménagements.	800.000

Art.	Gode	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
130	{ 10 11 14	Indemnités d'habillement, de première mise, de mobilier, de bicyclette de service ; indemnité spéciale pour les membres de la Sûreté publique ; frais de tournée et de bureau ; allocation de primes à l'occasion de concours de tir ; abonnements sur les chemins de fer ; acquisition de croix de service ; allocation individuelle .....	2.581.000
131	{ 14 53	Frais de bureau ; frais d'entretien de machines et du mobilier de bureau ; frais d'impression ; taxes téléphoniques ; divers .....	1.690.000
132	53	Acquisition de machines de bureau .....	80.000
133	14	Armement. — Entretien de l'armement, de la buffleterie ; acquisition d'armes, de munitions, de matériel de tir et d'équipement .....	1.210.000
134	{ 14 53	Acquisition, installation et entretien de matériel de transmission, de détection et de contrôle ; frais d'instruction du personnel technique et d'utilisation du réseau radio-électrique .....	288.000
135	{ 14 53	Motorisation de la Gendarmerie .....	815.000
136	14	Garage. — Entretien, réparations et garage des véhicules automobiles. — Assurance contre les accidents. — Location de véhicules automobiles ....	1.000.000
137	14	Dépenses diverses et imprévues .....	100.000
138	11	Service sanitaire. (Sans distinction d'exercice) .....	1.100.000
139	11	Casernement de la Gendarmerie .....	3.471.000
140	50	Acquisition de terrains à bâtir ou d'immeubles pour les besoins de la Gendarmerie.	500.000
141	14	Acquisition, réparation et nettoyage d'articles de literie, combinaisons, etc.	50.000
C. — Police.			
1) <i>Direction.</i>			
142	10	Traitements et indemnités .....	951.000
143	14	Frais de route, de séjour et de déménagement .....	26.000
144	11	Masse d'habillement et indemnité de première mise. — Frais d'armement et d'équipement .....	51.000
145	{ 10 11	Cumuls et indemnités extraordinaires. — Indemnités de logement. (Sans distinction d'exercice) .....	41.000
146	14	Frais de bureau .....	95.000
147	14	Salaires du personnel chargé de la surveillance et du nettoyage des bureaux.	32.000
148	14	Frais d'entretien d'une auto. — Frais d'entretien des bureaux. — Acquisition et entretien de matériel de nettoyage .....	54.000

Art.	Gode	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
149	14	Dépenses diverses et imprévues .....	15.000
		<i>2) Commissariats et postes de police.</i>	
150	10 11	Traitements des commissaires, commissaires-adjoints, brigadiers-chefs, brigadiers et agents de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>me</sup> classe .....	23.380.000
151	11	Indemnités de logement revenant aux policiers soumis au régime du casernement (frais remboursables par les communes à raison de 60%).....	2.700.000
152	11	Indemnités de première mise et masse d'habillement des commissaires, commissaires-adjoints, brigadiers-chefs, brigadiers et agents, remboursables par les administrations communales à raison de 60% .....	983.000
153	14	Frais de déplacement, frais de route, de séjour et de détachement (frais partiellement remboursables par les communes) .....	70.000
154	14	Part de l'Etat dans les frais résultant de l'indemnité revenant aux agents de la police pourvus d'une bicyclette .....	46.000
155	14	Equipement et armement : frais d'acquisition et d'entretien, imprévus (frais partiellement remboursables par les communes).....	60.000
156	14	Allocation de primes à l'occasion des concours de tir.....	10.000
			256.252.000
		<b>Section 10. — Chambre des Comptes.</b>	
157	10	Traitements et indemnités .....	2.491.000
158	10	Indemnités des employés temporaires .....	97.000
159	14	Salaire du personnel chargé du nettoyage et du chauffage des bureaux.....	65.000
160	14	Frais de bureau .....	100.000
			2.753.000
		<b>Section 11. — Contributions directes, accises, poids et mesures.</b>	
161	10	Traitements .....	33.510.000
162	10	Indemnités des employés temporaires .....	1.860.000
163	14	Rémunération des ouvriers, du gardien et des femmes de charge .....	696.000
164	14	Part de l'Etat dans l'indemnité revenant aux personnes participant au recensement annuel dans l'intérêt de l'assiette des impôts directs .....	190.000
165	10 14	Indemnités de remplacement et indemnités diverses .....	86.000
166	10	Indemnités de prestation. (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948). (Sans distinction d'exercice) .....	982.000

Art.	Gode	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
167	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc. ....	1.150.000
168	14	Sommes fixes pour frais de bureau .....	20.000
169	14	Fournitures pour articles et matériel de bureau ; frais de location de machines de bureau ; frais d'entretien de mobilier et de machines de bureau ; frais d'impression; bibliothèque administrative ; journaux et périodiques; divers.	2.500.000
169bis	53	Acquisition de fichiers, caisses, etc. pour les besoins des bureaux de recette ..	500.000
169ter	53	Frais d'installation d'un nouveau central téléphonique et aménagement du bureau de l'opérateur téléphonique. ....	250.000
170	53	Frais d'acquisition de mobilier et de machines de bureau .....	375.000
171	14	Loyers, taxes et frais divers pour bureaux non installés dans les bâtiments publics. (Sans distinction d'exercice) .....	288.000
172	14	Frais d'entretien de voitures-automobiles pour le service des Contributions et celui des Poids et mesures.....	310.000
173	53	Frais d'acquisition de voitures-automobiles .....	160.000
174	39	Part des communes dans le produit de l'impôt sur le revenu. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	133.200.000
175	39	Part des communes dans les droits perçus sur l'exploitation des mines concédées à des sociétés de chemin de fer. — Art. 6 de la loi du 10 janvier 1924. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	24.000
176	14	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions ; apposition de scellés sur les appareils en repos. (Crédit non limitatif) .....	10.000
177	—132	Restitutions et décharges de la taxe de consommation sur l'alcool. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	22.000.000
178	—132	Restitutions et décharges de taxes de cabaretage. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	250.000
179	14	Service de jaugeage et service de vérification des Poids et mesures : acquisition d'alcoolomètres, saccharomètres ; service des compteurs et vaisseaux- mesuriers d'alcool; ustensiles du service des Poids et mesures; dépenses diverses.	30.000
180	14	Frais d'expertises, honoraires et frais judiciaires. (Sans distinction d'exercice).	150.000
181	38	Remboursement partiel de l'impôt sur le revenu des personnes physiques de l'exercice 1956. (Crédit non limitatif) .....	40.000.000
			238.541.000
		<b>Section 12. — Cadastre.</b>	
182	10	Traitements des fonctionnaires .....	8.040.000
183	10	Indemnités des employés temporaires et des volontaires .....	2.210.000

Art.	Gode	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
184	10	Salaires des ouvriers-châneurs .....	1.090.000
185	14	Salaires des femmes de charge .....	130.000
186	14	Frais de route et de séjour .....	500.000
187	14	Sommes fixes pour frais de bureau des géomètres cantonaux et loyers des bureaux cantonaux, ainsi que le loyer d'un garage à Luxembourg .....	230.000
188	14	Frais de bureau et de matériel de dessin, bibliothèque .....	350.000
189	53	Frais d'acquisition de machines de bureau et d'instruments géodésiques...	185.000
190	14	Frais d'entretien et de renouvellement du matériel d'atelier, d'arpentage, de nettoyage et des laboratoires ; fourniture et pose de bornes et rivets, construction et réparation de signaux de triangulation, dépenses diverses et imprévues.	200.000
191	14	Frais de conservation des documents cadastraux et de la carte topographique.	200.000
192	14	Frais de transport, d'assurance et d'entretien des voitures de service.....	300.000
193	14	Travaux d'abornement des frontières. (Sans distinction d'exercice).....	150.000
194	53	Frais d'acquisition d'une voiture automobile .....	165.000
			13.750.000
		<b>Section 13. — Douanes.</b>	
		(Sans distinction d'exercice)	
195	10	Traitements des fonctionnaires .....	58.332.000
196	14	Indemnités des militaires servant de renfort temporaire. (Sans distinction d'exercice) .....	390.000
197	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage .....	388.000
198	14	Frais de bureau des contrôleurs, chefs de poste et succursalistes .....	80.000
199	14	Frais de route et de séjour .....	340.000
200	10	Indemnités diverses du personnel .....	4.053.000
201	14	Indemnités compensatoires de logement .....	2.750.000
202	14	Entretien, aménagement, chauffage, éclairage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service de l'administration, réparation du mobilier de bureau, fournitures de bureau, matériel de bureau, armement et équipement du personnel, autres frais de bureau .....	2.225.000
203	53	Acquisitions nouvelles .....	445.000
204	53	Acquisition d'une voiture automobile .....	180.000



Art.	Gode	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
205	14	Loyers .....	90.000
206	14	Dépenses imprévues ; responsabilité civile, dommages-intérêts .....	50.000
207	{ 14 52	Entretien et modernisation des logements de service ; impôt foncier .....	1.365.000
208	{ 50 51	Construction et acquisition de logements de service .....	4.830.000
209	32	Primes à l'agriculture. (Article 13 de la Convention établissant l'Union Economique entre le Grand-Duché et la Belgique). (Crédit non limitatif) .....	p <sup>r</sup> mém.
210	{ 51 52	Continuation des travaux d'installation du service douanier aux frontières douanières .....	1.725.000
			77.243.000
<b>Section 14. — Enregistrement et Domaines.</b>			
211	10	Traitements des fonctionnaires .....	18.490.000
212	10	Indemnités des employés temporaires .....	1.225.000
213	10	Salaires des ouvriers des domaines (cadre permanent) .....	167.000
214	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc. ....	365.000
215	14	Sommes fixes pour frais de bureau .....	18.000
216	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc. ....	700.000
217	10	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	200.000
218	10	Remises des receveurs et des conservateurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	350.000
219	10	Indemnités de prestation. (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948). (Sans distinction d'exercice) .....	547.000
220	10	Indemnité de responsabilité des conservateurs des hypothèques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	375.000
221	14	Frais de bureau de la direction, des inspecteurs, contrôleurs, receveurs et conservateurs, frais d'installation et de réparation du téléphone aux bureaux de l'Administration y compris l'abonnement et les communications ; divers ..	1.150.000
222	53	Frais d'acquisition de nouvelles machines de bureau .....	60.000
223	14	Location d'immeubles occupés par l'Administration .....	150.000
224	53	Installations des bureaux dans les bâtiments publics, aménagement des bureaux, acquisition de mobilier .....	100.000
225	14	Frais de poursuite et d'instance. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	300.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
226	14	Dépenses à faire par les comptables de l'Administration en vertu de la loi du 15 mars 1892 sur la procédure en débet, en matière de faillite et des lois du 23 mars 1893 et du 26 septembre 1919 sur l'assistance judiciaire et la procédure en débet. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	300.000
227	—132 14	Restitutions de droits d'enregistrement, etc. (art. 17 de la loi du 17.8.1935) et autres. — Remboursement aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc. recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif)...	1.500.000
228	14	Frais d'adjudication exposés par l'Administration des Domaines dans l'intérêt de la vente des biens et produits domaniaux .....	100.000
229	50	Acquisition éventuelle d'immeubles à incorporer dans le domaine public. (Crédit non limitatif) .....	950.000
230	14 (53)	Travaux d'entretien, plantations et boisements sur les terrains de fortifications, réparations urgentes exécutées par l'Administration des Domaines, y compris la masse d'habillement du garde des Domaines .....	100.000
231	20	Intérêts des consignations et dépôts. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	200.000
232	14	Fabrication de papier-timbre, de timbres mobiles, passeports et dépenses de l'atelier .....	295.000
233	14	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	900.000
234	14	Dépenses pour le recouvrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de la taxe d'importation. Postes de contrôle à la frontière belgo-luxembourgeoise. Frais d'entretien des voitures automobiles pour le service du contrôle de l'impôt sur le chiffre d'affaires .....	150.000
234bis	51 52	Construction et aménagement de bureaux communs avec la Belgique pour le contrôle de la frontière. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	500.000
235	39	Participation des communes au produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	45.600.000
236	39	Participation des communes au produit du timbre de la carte d'identité pour étrangers. (Crédit non limitatif) .....	400.000
236bis	—132	Transfert de la taxe d'exportation à l'impôt sur le revenu. (Crédit non limitatif).	20.000
			75.212.000
<b>Section 15. — Postes, Télégraphes et Téléphones.</b>			
237	10	Traitements des fonctionnaires .....	108.035.000
238	10	Indemnités des employés temporaires .....	261.000
239	10 14	Indemnités et salaires des facteurs-stagiaires, des agents des lignes-stagiaires, des mécaniciens-stagiaires, des aides temporaires, des porteurs de journaux, des ouvriers (manœuvres) de la Division technique, etc. ....	9.900.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
240	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc. ....	1.710.000
241	14	Indemnités aversionnelles pour frais de bureau à 30 facteurs de relais.....	190.000
242	14	Indemnités pour frais de route et de séjour, indemnités pour frais de déménagement. Frais de séjour en cas de remplacement, etc. (Sans distinction d'exercice). ....	2.320.000
243	(10) 14	Indemnités pour services extraordinaires. (Sans distinction d'exercice) .....	1.430.000
244	14	Indemnités servies à des particuliers pour services spéciaux .....	105.000
245	14	Confection de timbres-poste et de cartes postales; impressions, matériel de bureau; matériel du service-postal; matériel de nettoyage. (Sans distinction d'exercice) .....	6.457.000
246	53	Acquisition de machines de bureau .....	1.063.000
247	14	Loyers des locaux postaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	700.000
248	(14) (53)	Entretien ordinaire et aménagement des maisons postales, des bureaux postaux ainsi que des centraux automatiques. (Sans distinction d'exercice).....	6.875.000
249	(14) (51)	Travaux d'entretien et d'extension de services de l'Hôtel des Postes à Luxembourg. (Sans distinction d'exercice).....	1.200.000
250	14	Indemnités aux chemins de fer et aux sociétés de transports. (Crédit non limitatif) .....	1.550.000
251	14	Subside à la masse d'habillement des facteurs des postes .....	2.100.000
252	16	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	125.000
253	14	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice) .....	620.000
254	14	Service technique. — Subside à la masse d'habillement du personnel inférieur et des ouvriers. (Sans distinction d'exercice) .....	315.000
255	(14) (53)	Entretien et extension des réseaux aériens et souterrains, des centrales téléphoniques, des appareils télégraphiques et des postes d'abonnés. (Sans distinction d'exercice) .....	17.000.000
256	53	Acquisition de voitures automobiles pour le Service des postes et le Service technique. (Sans distinction d'exercice) .....	3.300.000
257	(51) (53)	Extension des centraux automatiques et des réseaux souterrains. (Sans distinction d'exercice) .....	8.800.000
258	14	Remboursement partiel aux communes des frais de gestion des cabines publiques communales .....	200.000
			174.256.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
<b>Section 16. — Caisse générale de l'Etat.</b>			
259	10	Traitements et indemnités du personnel, y compris l'indemnité allouée à un fonctionnaire détaché pour exercer les fonctions d'aide-caissier.....	552.000
260	10	Indemnités du personnel auxiliaire .....	123.000
261	{10	Indemnités diverses .....	51.000
262	{14	Fournitures d'imprimés et de matériel de bureau ; acquisition de machines de bureau et de mobilier ; aménagement des locaux, divers .....	130.000
263	14	Loyer des bureaux et des caveaux. — Nettoyage, chauffage, éclairage, etc...	87.000
264	14	Dépenses diverses, y compris les frais de manipulation occasionnés à l'occasion de l'entrée et de la sortie de signes monétaires .....	10.000
			953.000
<b>Section 17. — Service de la Trésorerie de l'Etat.</b>			
265	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.400.000
266	10	Indemnités des employés temporaires .....	441.000
267	14	Salaire du personnel chargé du nettoyage .....	41.000
268	14	Frais de bureau, frais d'acquisition et d'entretien du matériel de nettoyage; frais de route ; dépenses diverses et imprévues .....	88.000
269	53	Acquisition de machines de bureau .....	90.000
			2.060.000
<b>Section 18. — Dette publique.</b> (Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice)			
270	20 72	Service de l'emprunt 3,75% de 1934. (Loi du 27 décembre 1933 et arrêtés des 26 mars 1934, 24 août 1934 et 9 juillet 1937) .....	10.422.000
271	{20 72	Service de l'emprunt 3,50% de 1935. (Lois des 30 juin 1930, 30 janvier 1933, 14 avril 1934, 10 mai 1935 et arrêtés des 1 <sup>er</sup> août 1935 et 25 juillet 1938).	2.140.000
272	20 72	Service de l'emprunt 4% de 1936, 1 <sup>re</sup> tranche, provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1931. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 30 décembre 1935) .....	3.343.000
273	{20 72	Service de l'emprunt 4% de 1936, 2 <sup>e</sup> tranche, provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1933. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 15 juillet 1936).	3.899.000
274	{20 72	Service de l'emprunt 4% de 1936, 3 <sup>e</sup> tranche. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 10 juillet 1936) .....	2.910.000

Art.	Gode	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
275	{ 20 72	Service de l'emprunt 3,75% de 1937. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 15 mars 1937).....	1.906.000
276	{ 20 72	Service de l'emprunt 3,50% de 1938. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêtés des 27 mai 1938 et 29 juillet 1938).....	749.000
277	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1946, 1 <sup>re</sup> tranche. (Loi du 1 <sup>er</sup> février 1946 et arrêté du 5 février 1946) .....	15.595.000
278	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1946, 2 <sup>e</sup> tranche. (Loi du 1 <sup>er</sup> février 1946 et arrêté du 12 novembre 1946) .....	7.681.000
279	{ 20 72	Service de l'emprunt 3% de 1947, tranche spéciale en \$ et £. (Loi du 1 <sup>er</sup> février 1946 et arrêtés des 11 février 1947 et 19 mai 1948) .....	2.078.000
280	{ 21 73	Service de l'emprunt 3¼% de 1947 contracté le 28 août 1947 auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.....	42.000.000
281	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1947. (Loi du 1 <sup>er</sup> février 1946 et arrêté du 28 février 1948) .....	7.832.000
282	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1948 provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1932. (Loi du 30 juillet 1948 et arrêtés des 30 juillet et 15 novembre 1948).	12.086.000
283	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1949 provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1930. (Loi et arrêté du 22 juillet 1949).....	5.776.000
284	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1950, 1 <sup>re</sup> tranche. (Loi du 20 juillet 1950 et arrêté du 12 septembre 1950) .....	23.276.000
285	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1951, 2 <sup>e</sup> tranche. (Loi du 20 juillet 1950 et arrêté du 9 juin 1951).....	15.467.000
286	{ 21 73	Service du Prêt de l'Export-Import Bank à Washington. (Convention du 17 novembre 1948) .....	6.400.000
287	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1953. (Lois du 1 <sup>er</sup> février 1946 et du 20 juillet 1950 et arrêté du 10 mars 1953) .....	12.290.000
288	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1955. (Lois des 8 et 20 juillet 1950 et arrêté du 3 janvier 1955).....	20.623.000
289	{ 20 72	Service de l'emprunt 3% de 1956 (Art. 3 de la loi du 19 juin 1956 et convention du 29 juin 1956).....	5.099.000
290	{ 20 72	Service de l'emprunt ou des emprunts à émettre en vertu de la loi du 27 décembre 1955 .....	100.000
291	{ 20 72	Service de la Dette obligataire des Chemins de Fer Guillaume-Luxembourg..	2.745.000
292	{ 20 72	Remboursement d'actions ordinaires et d'actions de jouissance de la société Guillaume-Luxembourg en liquidation. — Dépenses diverses dans l'intérêt de l'indemnisation des actionnaires P.H. et G.L.....	50.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
293	20 72	Service des Bons du Trésor ; Remboursement de Bons et paiement des intérêts. — Intérêts sur un compte-avances à ouvrir éventuellement auprès de la Caisse d'Épargne de l'Etat .....	233.956.000
294	73	Service des Bons du Trésor. Remboursement d'une partie de la dette monétaire vis-à-vis de la Belgique moyennant la recette provenant de la participation du Grand-Duché dans les bénéfices de la Banque Nationale de Belgique...	3.500.000
295	20 72	Restants non imputables sur le Fonds spécial « Dette publique. — Titres et coupons prescrits ou non touchés» .....	1.000.000
296	14 20 21	Dette publique (obligations, Bons du Trésor, Bons de la Reconstruction, etc.) : Indemnités, imprimés, soultes, commissions, frais de confection de titres, frais de conversion, frais de virement, autres frais accessoires et dépenses diverses et imprévues .....	300.000
297	31	Dotation annuelle au profit de la Caisse de Pension des Artisans .....	1.800.000
298	31	Intérêts annuels sur le certificat de la Dette publique émis au profit de l'Éta- blissement d'Assurance contre la vieillesse et l'invalidité (Loi du 24.4.1954, Art. VIII) .....	8.800.000
299	31	Dotation annuelle au profit de la Caisse de Pension des Cultivateurs (Art. 70 de la loi du 3.9.1956) .....	6.000.000
			459.823.000
<b>Section 19. — Monnaies.</b>			
(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice)			
a) Circulation monétaire.			
300	14	Confection de Bons de Caisse de l'Etat, frais y relatifs et frais de contrôle des Bons malpropres et délabrés. — Emission de monnaie divisionnaire. Dé- penses résultant de la frappe éventuelle d'une nouvelle monnaie de billon et de l'émission de billets. — Mise hors cours de signes monétaires.....	570.000
b) Echange monétaire de 1944, etc.			
301	14	Echange monétaire, recensement des valeurs, etc. Indemnités, imprimés et dépenses diverses et imprévues. — Dépenses diverses (frais d'impression, etc.) résultant éventuellement des opérations de l'échange monétaire et de la véri- fication des opérations de l'échange.....	150.000
302	44	Echange monétaire. — Garanties pour les placements forcés en Allemagne. — Déblocage. — Réalisation de monnaie étrangère .....	400.000
			1.120.000
<b>Section 20. — Pensions.</b>			
303	12	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité, trimestres de faveur, indem- nités et suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	222.153.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
304	10 14	Commission des pensions. — Jetons de présence des membres de la commission et indemnité du secrétaire, honoraires des médecins .....	60.000
305	12	Suppléments de pension à des pensionnés nécessiteux et à des survivants de fonctionnaires décédés à raison d'un accident grave leur survenu dans l'exercice de leurs fonctions. (Sans distinction d'exercice) .....	200.000
306	(12) 30	Rentes permanentes à des employés publics n'ayant pas droit à une pension..	p <sup>F</sup> mém.
			222.413.000
<b>Section 21. — Service des Habitations à bon marché.</b>			
307	10	Traitements des fonctionnaires .....	290.000
308	14	Dépenses diverses .....	20.000
309	32	Dépenses résultant pour l'Etat de l'exécution de la loi concernant l'octroi de prêts à taux réduit en vue de l'acquisition d'habitations à bon marché et subventions d'intérêts dans le même but. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10.000.000
310	40	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du service des prêts au mariage de la Caisse d'Épargne de l'Etat .....	25.000
311	40	Primes de construction, primes pour faciliter l'accession à la propriété et primes pour l'amélioration hygiénique de l'habitat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	30.000.000
312	14 40	Dépenses et subsides dans l'intérêt de la lutte contre les taudis. (Crédit non limitatif) .....	5.000.000
313	49 14	Frais d'instruction et indemnités des fonctionnaires chargés de l'examen du côté technique des demandes. (Crédit non limitatif) .....	500.000
			45.835.000
<b>Section 22. — Service des Logements Populaires.</b>			
314	10	Traitements des fonctionnaires .....	536.000
315	10	Indemnités des employés temporaires .....	450.000
316	14	Frais de bureau. — Loyer. — Nettoyage, chauffage et éclairage. (Sans distinction d'exercice) .....	24.000
317	40	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse .....	25.000
			1.035.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		<b>Section 23. — Contrôle des Banques. — Institut du Change. — Office des Imprimés et du Matériel de bureau de l'Etat. — Divers (Fonds de crise, etc.).</b>	
		<b>A. — Contrôle des Banques.</b>	
318	10	Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement ..	281.000
319	10	Commissariat au Contrôle des Banques. — Indemnités du commissaire, des reviseurs et du personnel temporaire .....	698.000
320	14	Id. — Fournitures de bureau. — Frais de route et de séjour. — Dépenses diverses et imprévues de toute nature .....	25.000
		<b>B. — Institut du Change.</b>	
321	10	Indemnités du personnel auxiliaire.....	89.000
322	14	Frais de bureau et divers.....	46.000
323	14	Loyer des bureaux .....	25.000
		<b>C. — Office des Imprimés et du Matériel de Bureau de l'Etat.</b>	
324	10	Traitements des fonctionnaires .....	503.000
325	10	Indemnités du personnel temporaire.....	104.000
326	14	Frais de bureau et de nettoyage, taxes téléphoniques et postales, imprimés, matériel, frais de transport, bibliothèque, imprévus .....	74.000
327	14	Fourniture de matériel de bureau aux administrations et services publics de l'Etat .....	650.000
		<b>D. — Dépenses diverses (Fonds de crise, etc.).</b>	
328	15 30 49	Répartition du produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres à surtaxe ainsi que sur les télégrammes de luxe. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.500.000
329	39	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	700.000
330	10	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale. (Loi du 22.12.1923). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	700.000
331	14	Dépenses imprévues. (Sans distinction d'exercice) .....	200.000
		Le Ministre des Finances détermine les dépenses qui sont imputées sur ce crédit.	
332	14	Dépenses sur exercices clos. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice). Le Ministre des Finances détermine les dépenses qui sont imputées sur ce crédit.	10.000



Art.	Gode	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
333	74	Alimentation du fonds de crise institué par la loi du 27 juillet 1938. (Crédit non limitatif) .....	120.000.000
			125.605.000
		<b>Section 24. — Ponts et Chaussées. — Administration.</b>	
334	10	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration des Ponts et Chaussées .....	39.791.000
335	10	Indemnités des employés temporaires .....	1.584.000
336	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage .....	300.000
337	10 14	Indemnités du personnel chargé de la surveillance des immeubles de l'Administration, des femmes de charge ainsi que de l'entretien du chauffage central.	65.000
338	14	Frais d'entretien des bureaux. — Acquisition de matériel de nettoyage .....	95.000
339	10 14	Indemnités et rémunérations extraordinaires ; frais de déplacement et de remplacement de cantonniers ; dépenses diverses et imprévues. Frais de déménagement. (Sans distinction d'exercice) .....	750.000
340	10	Indemnités des fonctionnaires et employés de l'Administration des Ponts et Chaussées pour services extraordinaires (fortes chutes de neige et de verglas). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	300.000
341	14	Frais de route et de séjour. Frais de déménagement. (Sans distinction d'exercice).	800.000
342	14	Confection de projets de route et achat d'instruments, fournitures de bureau, taxes téléphoniques, impressions pour les services des Ponts et Chaussées, Cotisations. (Sans distinction d'exercice) .....	1.000.000
343	53	Modernisation des installations téléphoniques .....	60.000
344	53	Fournitures de bureau : machines de bureau, etc. ....	400.000
345	14	Loyers .....	120.000
346	14	Subsides à la masse d'habillement des cantonniers et chauffeurs-mécaniciens et ouvriers .....	1.640.000
347	14	Frais d'adjudication. — Commission des soumissions, frais d'impression, frais de bureau, d'expertise, rémunérations, etc. (Sans distinction d'exercice) ..	400.000
		<b>Section 25. — Bâtiments publics. — Administration.</b>	47.305.000
348	10	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration des Bâtiments Publics .....	3.690.000
349	10	Indemnités des employés temporaires .....	356.000
350	14	Frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice) .....	180.000
351	14	Frais de bureau, dépenses diverses et imprévues .....	400.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
352	53	Acquisition de nouvelles machines de bureau .....	85.000
			4.711.000
		<b>Section 26. — Ponts et Chaussées. — Voirie. — Rivières navigables et flottables.</b>	
		A. — Ponts et Chaussées.	
		a) <i>Personnel ouvrier.</i>	
353	10	Salaires du personnel ouvrier, indemnités pour charge d'enfants, primes de l'assurance contre la maladie, les accidents et la vieillesse, etc. ....	50.000.000
		b) <i>Entretien, réparation et mise en état de la voirie de l'Etat (routes, chemins repris, chemin de halage et leurs dépendances). — Alignements. — Signalisation.</i>	
354	{ 14 {(53)	Entretien, réparation et mise en état de la voirie de l'Etat. Déblaiement des neiges et saupoudrage. — Acquisition de petit équipement .....	21.000.000
355	14	Entretien de la voirie à l'intérieur du domaine des Châteaux de Betzdorf et de Colmar-Berg .....	200.000
356	{ 14 {(52)	Réparation des dégâts causés par le dégel à la voirie de l'Etat .....	p <sup>r</sup> mém.
357	{ 14 {(52)	Travaux extraordinaires de réfection de la voirie de l'Etat à la suite de la construction de canalisations et de conduites d'eau dans les agglomérations...	4.000.000
358	{ 14 {(52)	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels de la voirie de l'Etat. Dépenses du poste d'essai .....	21.500.000
359	52	Réparations des dégâts causés par les glissements de terrain à la voirie de la division de Remich .....	1.750.000
360	51	Acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement général de la voirie de l'Etat dans les rues et traversées de localités. Travaux accessoires qui s'y rattachent. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	4.000.000
361	14 52	Plantations de la voirie de l'Etat ; pépinières et élagage d'arbres. ....	400.000
362	51 52	Signalisation et balisage de la voirie de l'Etat .....	2.000.000
		c) <i>Redressement de la voirie de l'Etat.</i>	
363	51	Redressement de la voirie de l'Etat, aménagement de parkings et de places de repos sur le domaine public y compris l'acquisition d'emprises ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice) ...	24.000.000
364	51	Mise en état et redressement de la voirie empruntée par les lignes d'autobus, aménagement de gares et de haltes à la suite de la suppression des lignes de chemin de fer à voie étroite y compris l'acquisition d'emprises ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice)	6.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		<i>d) Trottoirs.</i>	
365	51	Construction et réfection de trottoirs sur la voirie de l'Etat établie sur les anciens terrains domaniaux dans la Ville de Luxembourg .....	1.000.000
366	51	Confection de trottoirs le long de la voirie de l'Etat, notamment dans les agglomérations. (Sans distinction d'exercice).....	2.000.000
		<i>e) Bâtiments et Hangars. — Matériel routier. — Installations techniques.</i>	
367	51	Construction et aménagement de bâtiments et hangars servant au remisage du matériel de l'Administration des Ponts et Chaussées et d'habitations aux gardes-matériel .....	500.000
368	14	Frais de transport des matériaux par autos-camions sur la voirie de l'Etat ...	4.000.000
369	14 53	Dépenses des services automobiles administratifs pour le transport du personnel (matériel roulant, entretien, réparations, matières de consommation et assurances); rééquipement en matériel routier et acquisition de voitures utilitaires .....	3.000.000
370	53	Modernisation des postes de chauffage de goudron à Ettelbruck et à Bascharage.	250.000
		<i>f) Canalisations. — Eclairage.</i>	
371	49	Canalisations. Subsidés. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ..	4.000.000
372	49	Eclairage moderne de la voirie de l'Etat. — Subsidés pour l'établissement d'un éclairage moderne. (Sans distinction d'exercice) .....	1.250.000
		<i>g) Ponts.</i>	
373	51 52	Mise en état et reconstruction de ponts .....	11.000.000
374	51	Elargissement du P. I. à l'entrée de Bissen (3 <sup>me</sup> tranche).....	750.000
		<i>h) Urbanisme.</i>	
375	49 51	Subsidés et dépenses nécessaires à la réalisation de l'urbanisme. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..... Un tiers de ce crédit est réservé au Ministère de la Reconstruction.	3.500.000
376	14	Urbanisme. — Participation à des expositions .....	95.000
377	49 51	Aménagement de la place de la Gare à Esch-sur-Alzette et de ses voies d'accès. Octroi de subsidés pour ceux des travaux exécutés par la Ville d'Esch-sur-Alzette. (6 <sup>e</sup> crédit) .....	1.000.000
		<i>i) Service géologique.</i>	
378	14	Service géologique .....	100.000

Art.	Gode	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		j) <i>Voirie vicinale.</i>	
379	(14) 49	Appropriation et mise en état des chemins vicinaux en dehors des crédits prévus au budget du Ministère de l'Intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques, l'acquisition d'instruments et de matériel, la confection de projets et les dixièmes de garantie .....	6.750.000
380	14 49	Goudronnage de la voirie vicinale .....	2.300.000
		B. — Rivières navigables et flottables.	
381	14 52	Correction, curage, entretien et aménagement des cours d'eau navigables et flottables et de leurs dépendances .....	250.000
382	14	Epuration des eaux de la Basse-Sûre et de la Moselle. Stations d'épuration, études de projets, travaux préparatoires .....	100.000
383	14 52	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux aux berges et épis de la Sûre, de la Moselle et de l'Our .....	400.000
384	14 52	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux à la voirie de l'Etat et à ses dépendances .....	300.000
385	14	Installation de postes d'observation et service de la prévision des crues de la Sûre et de la Moselle.....	40.000
386	43	Dragage dans la Moselle. — Parts revenant à la République Fédérale d'Allemagne et au Gouvernement du Territoire de la Sarre. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	175.000
		C. — Dépenses communes.	
387	14	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice) .....	25.000
388	14 51 52	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos .....	150.000
389	14	Subsides pour études et conférences dans le domaine des Ponts et Chaussées. Honoraires des conférenciers, rémunération d'études, etc. ....	25.000
			177.810.000
		<b>Section 27. — Bâtiments de l'Etat. — Propriétés bâties et autres.</b>	
		I. — Entretien, appropriation, mises en état ordinaires.	
390	10	Salaires du personnel ouvrier; indemnités pour charge d'enfants; primes d'assurances contre les maladies; assurances contre l'invalidité et la vieillesse; assurances contre les accidents, etc. ....	2.740.000
391	14	Subside à la masse d'habillement des chefs de chantiers, magasiniers, artisans et ouvriers .....	45.000
392	14	Frais de route et de séjour du personnel ouvrier .....	45.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
393	14 (53)	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments appartenant à l'Etat et des bâtiments affectés à des services publics ou loués par eux. (Sans distinction d'exercice) .....	12.000.000
394	53	Entretien et acquisition de mobilier pour les diverses administrations et les divers services publics. (Sans distinction d'exercice) .....	1.200.000
		Le présent article est destiné à recevoir exclusivement l'imputation des dépenses relatives à l'acquisition et l'entretien de mobilier de bureau: chaises, armoires, tables, pupitres, etc., afin de permettre un contrôle efficace de ces dépenses.	
395	14 53	Service automobile. — Acquisition de pièces de rechange; réparations, fournitures d'essence et d'huile, assurances, etc. Equipement de l'atelier des nouveaux garages. Acquisition de deux voitures automobiles .....	400.000
396	14	Loyers d'immeubles occupés par les services dépendant directement de l'Administration centrale ou de Ministères ou loués pour compte des services placés sous la surveillance de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.800.000
		II. — Travaux d'agrandissement et de mises en état extraordinaires.	
397	51 (52)	Bâtiments et services publics (y compris le Château de Betzdorf). (Sans distinction d'exercice) .....	3.500.000
		A. — Habitations de la Souveraine.	
398	52	Palais grand-ducal à Luxembourg. — Travaux de mise en état et de modernisation. Aménagement des alentours .....	1.000.000
399	52	Château de Colmar-Berg. — Travaux de mise en état et de modernisation. (Sans distinction d'exercice) .....	600.000
		B. — Ministère d'Etat.	
400	14	Hôtel de la Chambre des Députés. — Divers travaux d'aménagement intérieur, etc. ....	50.000
401	{ 51 { 53	Hôtel du Ministère des Finances. — Agrandissement et transformation (1 <sup>re</sup> tranche). — Divers travaux d'aménagement et de mise en état. — Acquisition de mobilier .....	3.000.000
402	14	Hôtel du Ministère de l'Agriculture. — Divers travaux d'aménagement et de mise en état .....	50.000
403	51 53	Hôtel du Gouvernement rue Notre-Dame. — Travaux de modernisation et de mise en état. — Acquisition de mobilier .....	700.000
		C. — Immeubles logeant diverses administrations.	
404	51	Construction d'un bâtiment d'administration central à Echternach hébergeant les bureaux de l'Office du Tourisme, les garages de diverses administrations et la demeure d'un concierge .....	p <sup>r</sup> mém.

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
405	51 53	Immeuble Bouvier à Clervaux. — Travaux de transformation et d'aménagement en vue d'y loger diverses administrations et divers services publics. Acquisition de mobilier. (Sans distinction d'exercice) .....	800.000
406	{51 53	Ancienne Crèche de Luxembourg. — Transformation et aménagement en vue d'y loger différents services publics. Acquisition de mobilier. (Sans distinction d'exercice) .....	500.000
407	{(14) 53	Reconstruction et modification d'installations thermiques existantes. — Entretien et contrôle. (Sans distinction d'exercice) (4 <sup>e</sup> crédit) .....	5.000.000
D. — Force Armée.			
408	{14 52	Casernes et camps militaires à Luxembourg, Walferdange, Capellen, Senningen et Diekirch .....	800.000
409	{51 53	Acquisition de terrains et construction de casernes de gendarmerie ou bien acquisition, aménagement et ameublement d'immeubles pour les besoins de la gendarmerie dans diverses localités du pays. Construction de garages pour les besoins de la gendarmerie dans diverses localités du pays. (Sans distinction d'exercice) .....	5.500.000
410	{51 52	Divers bâtiments de gendarmerie. — Travaux de mise en état, d'aménagement et de modernisation .....	1.350.000
E. — Justice.			
411	{14 53	Palais de Justice à Luxembourg. — Travaux d'aménagement urgents et acquisition de mobilier. — Réfection de la façade .....	400.000
412	(51) 52	Maison d'éducation à Dreibern. — Divers travaux de modernisation et de mise en état .....	300.000
413	51	Domaine de l'Etat à Givenich. — Parachèvement de 2 logements. — Divers travaux de transformation et de modernisation. Aménagement des chemins d'accès et des alentours. (Sans distinction d'exercice) .....	1.500.000
414	52	Mise en état des Prisons à Luxembourg-Grund. Parachèvement des travaux. — Renouvellement partiel des toitures .....	800.000
415	51	Construction de logements pour gardiens aux prisons à Luxembourg-Grund. (Sans distinction d'exercice) .....	2.000.000
F. — Finances.			
416	51	Construction d'un bâtiment postal à Echternach (dernier crédit). (Sans distinction d'exercice) .....	1.900.000
417	51	Construction d'un bâtiment postal à Bettborn, y compris l'acquisition d'un immeuble (dernier crédit) .....	800.000
418	51 53	Transformation et aménagement d'un immeuble pour les besoins de l'administration des contributions à Ettelbruck ; acquisition de mobilier et divers (avant-dernier crédit). (Sans distinction d'exercice). .....	2.200.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
419	51	Agrandissement et aménagement de l'immeuble sis à Luxembourg, 21, rue du Fort Neyperg, pour les besoins de l'administration des Contributions . . . . .	p <sup>r</sup> mém.
420	(51) 52	Direction de l'administration des Contributions. — Travaux de modernisation et de mise en état. Renouvellement partiel de la peinture. Construction de garages . . . . .	500.000
G. — Agriculture et Viticulture.			
421	(51) (53)	Services Agricoles. — Parachèvement d'une remise pour engins encombrants à Luxembourg-Howald et d'un hangar circonscriptionnaire à Grevenmacher. — Acquisition de mobilier. (Sans distinction d'exercice) . . . . .	250.000
422	52	Domaine du Waldhof comprenant ferme, logements et auberge. — Assainissement général du centre d'insémination artificielle ; construction de citernes, installation de fosses septiques, travaux de canalisation, d'aménagement, de modernisation, etc. . . . .	800.000
H. — Travaux Publics.			
423	51 53	Bâtiments de l'Administration des Ponts et Chaussées. — Construction et aménagement de bâtiments. — Acquisition de mobilier, etc. (Sans distinction d'exercice) . . . . .	5.600.000
424	(14) (52) (53)	Immeubles sis à Luxembourg, rue du St. Esprit, divers travaux d'aménagement, de peinture et acquisition de mobilier . . . . .	150.000
I. — Santé Publique.			
425	51 52 53	Etablissement thermal de Mondorf-Etat . . . . .	1.500.000
426	51	Maison de Santé à Ettelbruck . . . . .	1.700.000
427	14 52	Maternité Charlotte. — Travaux de modernisation, transformations aux pouponnières et travaux de peinture ; fourniture d'une installation à distribution d'oxygène dans le bloc opératoire et les boxes d'accouchement de la maternité.	250.000
428	51	Laboratoire de l'Etat. — Travaux de transformation, d'agrandissement et d'aménagement extraordinaires au bâtiment principal et aux alentours ; ameublement, installations, etc. ; construction d'une annexe (4 <sup>me</sup> crédit) pour les besoins de l'Inspection sanitaire. (Sans distinction d'exercice) . . . . .	3.500.000
428bis	52	Travaux d'aménagement d'un petit centre pour le traitement de la phase aiguë de la poliomyélite. (Sans distinction d'exercice) . . . . .	460.000
J. — Assistance Sociale.			
429	(14) (52) (53)	Hospice du Rham et annexes. (Sans distinction d'exercice) . . . . .	3.000.000
K. — Education Nationale.			
430	(52) (53)	Athénée de Luxembourg. — Divers travaux de modernisation et acquisition de mobilier (10 <sup>e</sup> crédit) . . . . .	750.000
431	(52) (53)	Gymnase d'Echternach. — Travaux d'aménagement et divers ; acquisition de mobilier. (Sans distinction d'exercice) . . . . .	200.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
432	52 53	Gymnase de Diekirch. — Parachèvement des travaux d'aménagement et acquisition de mobilier. (Sans distinction d'exercice) .....	2.000.000
433	52 53	Lycée de garçons à Luxembourg-Limpertsberg. — Divers travaux de modernisation ; travaux de peinture et acquisition de mobilier .....	750.000
434	51	Ecole d'Artisans à Luxembourg (dernier crédit). (Sans distinction d'exercice).	3.645.000
435	50	Musées de l'Etat et immeuble, 4, rue Sigefroi à Luxembourg : travaux de modernisation et d'aménagement ; ameublement et divers. (Sans distinction d'exercice) .....	500.000
436	52	Séminaire à Luxembourg-Limpertsberg. — Divers travaux d'aménagement et construction de garages .....	200.000
437	( 49 (52) (53)	Aménagement d'un centre professionnel pour garçons à Luxembourg. Ettelbruck, Diekirch et Wiltz ; acquisition de mobilier. Subsidés. (Sans distinction d'exercice) .....	250.000
438	52	Ecole Normale d'Instituteurs à Luxembourg. — Divers travaux d'aménagement.	50.000
439	40	Lycée de jeunes filles à Luxembourg. — Remboursement de la part de l'Etat dans les frais d'aménagement d'une place de jeux à l'Internat Home Ste Marie (40%) .....	105.000
440	52	Bâtiment appartenant à l'Etat et faisant partie du couvent Ste Sophie, rue de la Congrégation à Luxembourg. — Aménagement de chambres dans les combles, peinture, divers .....	200.000
L. — Intérieur.			
441	52	Eaux et Forêts. — Construction d'une nouvelle maison de garde à Neudorf y compris démolition de l'immeuble acquis par l'Etat .....	p <sup>r</sup> mém.
III. — Eau, éclairage, chauffage et divers.			
442	14	Bâtiments et services publics de l'Etat. — Eau, gaz, électricité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	6.000.000
443	14	Bâtiments affectés au service des justices de paix. — Réparations, entretien, mobilier, chauffage, nettoyage, éclairage, assurance. (Sans distinction d'exercice). .....	400.000
444	14	Frais de chauffage pour les différentes administrations et les différents services publics. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	23.300.000
445	14	Fêtes publiques et illuminations. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	250.000
446	(14 (51	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos .....	50.000
447	(52 14	Etudes et honoraires. — Dépenses diverses et imprévues .....	75.000
			108.415.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
<b>Section 28. — Domaines de l'Etat.</b>			
448	52	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement .....	1.000.000
449	50 52	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains .....	150.000
450	52	Entretien de la voirie sur le plateau Bourbon et le domaine de la ci-devant forteresse .....	100.000
451	14	Entretien des plantations sur les terrains de la ci-devant forteresse.....	400.000
			1.650.000
<b>Section 29. — Chemins de fer.</b>			
<i>A) Commissaires du Gouvernement.</i>			
452	10	Traitements .....	940.000
453	14	Frais de bureau et frais d'études. — Frais de route et de séjour .....	90.000
454	16	Cotisations. (Sans distinction d'exercice).....	21.000
455	14	Commission Rail-Route et Conseil Supérieur des Transports. — Frais d'études, jetons (le présence et frais de route et de séjour .....	30.000
<i>B) Subventions à la Société Nationale des CFL.</i>			
456	33	Indemnité compensatoire éventuelle pour la couverture du déficit probable de 1957 dû à la non-approbation des majorations tarifaires présentées par la S. N. des C.F.L.....	15.000.000
457	33	Indemnité compensatoire pour couvrir les déchets de recettes résultant de la tarification spéciale créée en exécution de la loi du 24 décembre 1948 en faveur de certains invalides de guerre, accidentés de travail, des pupilles de la Nation et des orphelins de guerre .....	325.000
458	33	Indemnité compensatoire pour combler le déchet de recettes provenant de l'abaissement en 1949 de 20% des tarifs homologués pour les différentes catégories d'abonnements .....	6.500.000
459	33	Subventions à la S.N. des C.F.L. en rapport avec les mesures prises en matière de traitements et de pensions. (Sans distinction d'exercice).....	39.000.000
Détail:			
a) Subvention de l'Etat pour les pensions des agents luxembourgeois ayant terminé leur carrière sur le réseau A.L. et qui ont opté pour le régime de retraite luxembourgeois .....			fr. 1.000.000
b) Subvention de l'Etat en rapport avec la modification des articles 30 et 31 du règlement sur les pensions des agents des C.F.L. conformément à l'arrêté grand-ducal du 29 août 1953 .....			» 1.360.000
c) Subvention de l'Etat en rapport avec la péréquation totale des pensions .....			» 7.200.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		<i>d)</i> Subvention de l'Etat du chef de l'assimilation des retraités veufs ou divorcés aux agents mariés, quant à l'indemnité de foyer (dépenses des exercices 1956 et 1957) ..... fr. 3.600.000 <i>e)</i> Subvention de l'Etat pour couvrir la dépense résultant de l'application des dispositions de l'art. 13 de la loi du 26 mai 1954 aux retraités (dépenses des exercices 1956 et 1957) ..... » 12.000.000 <i>f)</i> Subvention de l'Etat pour couvrir la dépense résultant de l'application de l'art. 25 de la loi du 26.5.1954 aux pensions de réversion minima (dépenses des exercices 1956 et 1957) ..... » 840.000 <i>g)</i> Adaptation du régime de rémunération des agents G.F.L. à celui introduit par la loi du 24 avril 1954 portant révision des lois des 21 mai 1948 et 16 janvier 1951 sur les traitements des fonctionnaires et em- ployés de l'Etat ..... p <sup>r</sup> mém. <i>h)</i> Adaptation du régime des pensions C.F.L. à celui des fonctionnaires introduit par la loi du 26 mai 1954 régulant les pensions des fonctionnaires de l'Etat. Dépenses des exercices 1954, 1955 et 1957. .... » 13.000.000  Total ..... fr. 39.000.000	
			61.906.000
		<b>Section 30. — Electricité, Gaz et Energie nucléaire.</b>	
460	10	Traitements .....	142.000
461	10	Indemnités des employés temporaires .....	683.000
462	14	Frais de nettoyage.....	30.000
463	14	Frais de route et de séjour .....	50.000
464	14	Loyers .....	40.000
465	14	Frais de chauffage, éclairage, téléphone, instruments, fournitures de bureau, port de lettres, honoraires et frais d'études, jetons de présence des membres du Conseil Supérieur de l'Electricité et indemnités diverses.....	110.000
466	53	Acquisition de machines et de mobilier de bureau .....	30.000
467	29	Ristournes à faire aux syndicats intercommunaux de conduites d'eau et de tramways électriques sur la consommation de courant électrique. (Crédit non limitatif) .....	2.000.000
468	40	Subvention de l'État pour le raccordement des maisons isolées. (Sans distinction d'exercice) .....	500.000
469	14	Canalisation de la Moselle et aménagements hydro-électriques. (Sans distinction d'exercice) .....	250.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
470	14	Production et transport du gaz. Etudes, travaux préparatoires, fournitures de bureau, Conseil Supérieur du Gaz, frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice) .....	200.000
471	14	Conseil National de l'Energie Nucléaire. — Fournitures de bureau, matériel et instruments, jetons de présence, frais occasionnés par le « Centre de documentation pour l'Energie Nucléaire », honoraires et frais d'études, expertises, frais de route et de séjour, indemnités et frais divers, frais d'exploitation et d'entretien d'une station de surveillance de la radio-activité ambiante. (Sans distinction d'exercice) .....	500.000
			4.535.000
<b>Section 31. — Aviation.</b>			
472	10	Traitements des fonctionnaires et employés .....	1.240.000
473	10	Indemnités des employés temporaires .....	2.032.000
474	10	Salaires des artisans et ouvriers .....	1.643.000
475	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage .....	84.000
476	14	Indemnité de nuit au personnel de l'Aéroport .....	65.000
477	14	Aéroport de Luxembourg : Entretien de l'infrastructure. — Matériel volant, mobilier et matériel, téléphone, éclairage, chauffage, entretien des véhicules, essence, assurance, frais de gestion et d'administration, loyers, indemnités, frais et honoraires à payer pour accidents où la responsabilité de l'Etat peut être engagée, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice) .....	5.300.000
478	16	Parts contributives du Grand-Duché de Luxembourg aux frais de fonctionnement d'organismes internationaux. (Sans distinction d'exercice) .....	250.000
479	14 15	Transports et tourisme aériens. — Etudes, matériel, bibliothèque, subsides à l'aviation sportive, propagande, frais d'expertise, cours de perfectionnement et de formation, frais, examens médicaux, examens, frais de route et de séjour, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice) .....	300.000
			10.914.000
<b>Section 32. — Circulation et Transports sur route.</b>			
<b>A. — Garage du Gouvernement.</b>			
480	10 14	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires, y compris usure de vêtements .....	90.000
481	14	Frais de route .....	55.000
482	14	Entretien des voitures automobiles du Gouvernement, réparations, fournitures, etc. (Sans distinction d'exercice) .....	730.000
483	53	Achat de nouvelles voitures-automobiles. (Sans distinction d'exercice) .....	420.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits. pour 1957
		B. — Véhicules automoteurs, permis de conduire et divers.	
484	14	Indemnité de l'expert en automobiles .....	18.000
485	14	Permis de conduire des conducteurs : indemnités des examinateurs ainsi que des membres et des secrétaires des commissions d'examen. (Sans distinction d'exercice) .....	570.000
486	14	Frais de route et de séjour .....	157.000
487	14	Aménagement et entretien des locaux destinés à servir à la réception des examens pratiques des candidats conducteurs de véhicules automoteurs. .	30.000
488	14	Frais de bureau, d'inspection, de location, d'entretien, de chauffage, de nettoyage, d'éclairage, d'assurance, de téléphone, de fournitures et de confection de plaques d'immatriculation. Dépenses diverses et imprévues. Indemnités pour usure de vêtements. (Sans distinction d'exercice).....	70.000
489	14 32	Services publics d'autobus concessionnés ou autorisés par l'Etat y compris les transports autorisés pour ouvriers. Subventions, contrôlé, etc. (Crédit non limitatif) .....	1.500.000
490	14	Commission de circulation. — Frais d'études, jetons de présence, etc. (Sans distinction d'exercice) .....	80.000
491	14	Propagande, publications, clichés, articles préventifs contre les accidents de la circulation routière, subsides, conférences, honoraires, frais d'études, etc. (Sans distinction d'exercice) .....	160.000
			3.880.000
		<b>Section 33. — Fonds communal et autres subventions aux communes.</b>	
492	19	Attributions aux communes en conformité des art. 73 et 74 de la loi du 26 novembre 1927 et de l'art. 9 de la loi du 19 juin 1929 .....	10.000.000
493	19	Subventions aux communes dont l'équilibre budgétaire est ébranlé par suite des allocations légales aux crédiérentiers ou de l'abattement accordé aux contribuables passibles de l'impôt commercial. (Crédit non limitatif) .....	50.000.000
494	19	Subventions aux communes dont l'équilibre budgétaire est ébranlé par suite des charges résultant de la rétroactivité de la loi portant révision générale des traitements des employés communaux. (Crédit non limitatif).....	2.000.000
			62.000.000
		<b>Section 34. — Travaux communaux.</b>	
495	49	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises, de maisons d'école et pour d'autres travaux et dépenses d'utilité communale .....	16.000.000
490	49	Subsides aux communes pour la construction de stations d'épuration biologiques.	3.000.000
497	49	Subsides pour construction, entretien et réparation des chemins vicinaux ..	2.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
498	49	Subsides pour l'acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement de la voirie vicinale .....	100.000
498bis	14	Commission d'aménagement des villes et autres agglomérations importantes ; loi du 12 juin 1937 : jetons de présence, frais de route et de séjour, dépenses diverses .....	60.000
499	14	Surveillance générale des conduites d'eau. — Crédits réservés à l'administration des Ponts et Chaussées, chargée par la loi de la construction et de la surveillance des conduites d'eau, pour l'étude de l'hydrologie du sol, pour l'achat d'appareils de contrôle et de mesure, pour le paiement des menues dépenses dans l'intérêt de réparations urgentes des conduites à surveiller par la dite administration .....	350.000
500	14	Etudes de projets concernant le parachèvement des distributions d'eau. — Frais de route et de séjour des membres du Conseil Supérieur des distributions d'eau indemnité du secrétaire .....	10.000
501	49	Subsides pour construction, entretien et réparation de distributions d'eau..	1.000.000
502	{ 19 {(30)	Subside au Syndicat des Tramways Intercommunaux du canton d'Esch ...	2.700.000
503	15	Emploi du produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie. (Crédit non limitatif) .....	2.000.000
504	15	Subvention à la Fédération des Sapeurs-Pompiers du Grand-Duché .....	150.000
			<hr/> 27.370.000
		<b>Section 35. — Commissariats de district.</b>	
505	10	Traitements des commissaires et du personnel .....	1.851.000
506	10	Indemnité d'une employée temporaire et d'un aide de bureau .....	178.000
507	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage .....	52.000
508	14	Frais de route et de séjour ; voitures automobiles : entretien, assurances, impôts, garage, etc. ....	115.000
509	14	Frais de bureau .....	206.000
			<hr/> 2.402.000
		<b>Section 36. — Contrôle de la comptabilité communale.</b>	
510	10	Traitements du personnel .....	1.121.000
511	10	Indemnité d'un employé temporaire .....	152.000
542	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage .....	45.000
513	14	Frais de route et de séjour ; voiture automobile : entretien, assurances, impôts, garage, etc. ....	95.000
514	14	Frais de bureau .....	70.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
515	53	Frais d'acquisition de nouvelles machines de bureau .....	35.000
			1.518.000
<b>Section 37. — Employés communaux.</b>			
516	19	Part de l'Etat dans les suppléments de traitement accordés aux employés communaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.000.000
517	19	Part de l'Etat dans les différences de triennales des employés communaux résultant de l'application de la loi du 28.7.1954 sur la revision des traitements des employés communaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	2.000.000
518	31	Part contributive de l'Etat dans les cotisations d'assurance-pension et d'assurance-maladie dues à la Caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	15.750.000
519	31	Participation de l'Etat dans les contributions de rachat des membres de la caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés communaux. (Crédit non limitatif) .....	100.000
520	14	Frais occasionnés par l'organisation de cours spéciaux professionnels aux secrétaires et receveurs communaux .....	15.000
			19.865.000
<b>Section 38. — Eaux et Forêts.</b>			
<b>A. Forêts.</b>			
521	10	Traitements du personnel .....	9.512.000
522	10	Indemnités des employés temporaires .....	943.000
523	10	Salaires des ouvriers et journaliers occupés à l'aménagement et au service forestier. Indemnités du personnel technique, des stagiaires et des candidats forestiers. Indemnités pour la surveillance du bâtiment de l'Etat à Waldhof. Dépenses imprévues .....	170.000
524	{ 10 14	Ecole forestière. — Frais occasionnés par l'organisation des cours pour les aspirants gardes forestiers. Indemnités des chargés de cours.....	50.000
525	10	Indemnité spéciale du conseiller technique - commissaire à l'exploitation des forêts .....	12.000
526	14	Subsides dans l'intérêt du perfectionnement et de la spécialisation des gardes généraux et candidats gardes généraux. — Subsides pour frais de-stage à l'étranger .....	p <sup>r</sup> mém.
527	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage .....	140.000
528	14	Frais de route et de séjour. Voitures automobiles et tracteur : assurances, impôts, entretien, carburants, loyers, etc. ....	400.000

Art.	Gode	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
529	14	Frais de bureau de la Direction, des cantonnements et du service de l'aménagement. Acquisition de deux armoires à plans et d'instruments de bureau...	200.000
530	53	Acquisition de nouvelles machines de bureau .....	27.000
531	14	Loyers des bureaux des cantonnements .....	51.000
532	14	Dépenses pour préparer les nouveaux plans d'aménagement des bois communaux et des domaines de l'Etat. Acquisition et réparation d'instruments géodésiques. Acquisition de bornes. Délimitation de forêts et de parcelles dans les bois domaniaux .....	45.000
533	14	Etablissement et entretien des pépinières forestières. Achat de semences....	800.000
534	53	Motorisation et mécanisation des travaux forestiers. Acquisition d'un tracteur avec treuil et ancrage et d'un motoculteur avec outils d'attache .....	310.000
535	14	Mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du bostryche .....	30.000
536	14 51	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien et de culture, y compris l'entretien des chemins de vidange .....	2.500.000
537	51	Equipement du domaine forestier de l'Etat d'un réseau routier .....	300.000
538	70	Exécution de la loi sur la protection des bois. — Reboisement de terrains appartenant à des propriétaires n'ayant pas satisfait aux conditions leur imposées.	70.000
539	40	Subsides aux propriétaires pour boisements et reboisements effectués. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	450.000
540	{14 50 51	Reconstitution et arrondissement des domaines forestiers de l'Etat. Rémunération d'un ancien garde particulier. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	500.000
541	14	Dépenses résultant de l'affiliation de l'Etat à l'association d'assurance mutuelle contre les risques d'incendies. Dépenses réelles pour mesures à prendre pour combattre les incendies. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	10.000
542	14	Subside à la masse d'habillement des agents et préposés forestiers. Armement des agents et préposés forestiers. ....	378.000
B. — Pêche et Chasse.			
a) Pêche.			
543	10	Rémunération des gardes-pêche .....	412.000
544	14	Frais de route et de séjour, entretien des motocyclettes .....	70.000
545	14	Pisciculture. — Exécution de la loi sur la pêche .....	330.000
546	43	Fermage de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne. Part revenant à la régence de Trèves .....	p <sup>r</sup> mém.

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
547	14	Repeuplement des cours d'eau frontaliers et indigènes. — Prix de location, mise en état et entretien d'étangs. — Installation de grils. — Versements sur le fonds spécial de la pêche. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	300.000
		b) <i>Chasse.</i>	
548	14	Subsides et dépenses pour la destruction des animaux nuisibles. — Estimation des dégâts causés par le gibier et arrangements à l'amiable. — Indemnisation des dommages causés par le gibier dans les bois domaniaux et au Kammerwald. — Chasses de police, assurance. (Sans distinction d'exercice).....	30.000
549	14	Exécution de la nouvelle loi sur la chasse. — Délimitation cynégétique des lots de chasse. Acquisition de plans. Frais de déplacement et arrangements à l'amiable .....	80.000
550	14	Versement au fonds spécial créé par l'art. 13 de la loi du 20.7.1925 sur l'amodiation de la chasse, du droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	600.000
		c) <i>Cotisations (Pêche et Chasse).</i>	
551	16	Dépenses résultant de l'affiliation du Grand-Duché à différentes commissions internationales .....	24.000
552		◀	
		<b>Section 39. — Office Central du Loyement.</b>	
553	10	Indemnités des employés temporaires .....	120.000
554	14	Salaire d'une femme de charge .....	6.000
555	14	Frais de bureau, jetons de présence, frais de voyage et dépenses imprévues. .	5.000
			131.000
		<b>Section 40. — Ministère de l'Intérieur. — Dépenses diverses. — Protection civile.</b>	
556	14	Entretien des cimetières militaires, y compris l'indemnité revenant au jardinier chargé de la surveillance et de l'entretien du cimetière militaire allemand à Sandweiler. (Sans distinction d'exercice).....	250.000
557	14	Ordre de la Résistance 1940-1944. — Dépenses pour distinctions honorifiques. (Sans distinction d'exercice) .....	10.000
558	14	Récompenses pour actes de dévouement .....	10.000
559	{ 14 52 53	Dépenses résultant de la réalisation des mesures de protection civile. Subsides dans le même but. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	5.000.000
			5.270.060



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		<b>Section 41. — Santé Publique.</b>	
560	10	Traitements des fonctionnaires .....	3.050.000
561	10	Indemnités des employés temporaires .....	5.800.000
562	10	Salaires du personnel ouvrier .....	3.493.000
563	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage .....	356.000
564	14	Frais de route et de séjour .....	165.000
565	14	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires .....	179.000
566	14	Sanatorium de Vianden. Indemnités compensatoires de logement .....	85.000
567	15	Collège médical. Frais de bureau. — Subsidés à la Société des sciences médicales. — Dépenses pour fourniture d'ouvrages, d'imprimés, etc. ....	15.000
568	14	Service du médecin-directeur de la Santé Publique. — Dépenses diverses. . .	60.000
569	{ 14 14 53	Inspection sanitaire. — Organisation. Acquisition de matériel et de machines de bureau. Dépenses diverses .....	230.000
570	{ 14 53	Maternité et Ecole d'accouchement. — Entretien des pensionnaires et des élèves. Cours de récapitulation. — Frais d'exploitation: acquisition de machines de bureau. — Dépenses diverses .....	3.750.000
570bis	53	Maternité et Ecole d'accouchement. — Acquisition d'un appareil radiologique.	700.000
571	30	Achat d'antiseptiques pour les sages-femmes au profit des indigents. Fourniture de désinfectants à des indigents. Achat de sérums curatifs et de vaccins.	20.000
572	15	Fourniture de périodiques professionnels aux sages-femmes. Subsidés à l'association des sages-femmes et à d'autres associations d'auxiliaires médicaux. Subsidés dans l'intérêt de la formation d'auxiliaires médicaux .....	50.000
573	30	Suppléments de pension à des sages-femmes et autres pensionnés, n'ayant pas le caractère de fonctionnaires, relevant ou ayant relevé des services du Ministère de la Santé Publique .....	100.000
574	14	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies. — Indemnités pour déclaration de maladies contagieuses. — Prophylaxie des maladies contagieuses .....	180.000
575	{ 14 53	Aménagement d'un petit centre de traitement de la phase de la poliomyélite (dernier crédit) .....	300.000
575bis	14	Prophylaxie de la poliomyélite. — Achat de vaccin et frais de vaccination. (Crédit non limitatif) .....	300.000
576	40 49	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique, subsidés aux administrations communales, établissements d'utilité publique et à des particuliers. (Crédit non limitatif) .....	5.500.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		Détail : <i>a)</i> Subsidés à des particuliers ..... fr. 1.000.000 <i>b)</i> Subsidés aux communes ..... » 4.500.000 Total ..... fr. 5.500.000	
577	40 49	Aménagement et construction de stations d'isolement. Subsidés (dernier crédit) .....	600.000
578	14	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris l'inspection des boissons et denrées alimentaires. Acquisition de matériel de bureau spécial pour laboratoire .....	670.000
579	53	Laboratoire pratique de bactériologie. — Acquisition d'un microscope à fluorescence et d'ustensiles de laboratoire .....	400.000
580	14	Organisation et exécution du service de désinfection. — Création de stations régionales de désinfection. (Crédit non limitatif) .....	240.000
581	14 15 30	Protection de l'enfance: Subsidés dans l'intérêt de la protection des femmes en couches, des enfants en bas âge et de la jeunesse abandonnée, y compris un subside pour la Croix Rouge Luxembourgeoise. — Cours pour gardes-malades. — Frais de participation à des congrès sanitaires, expositions et subsidés dans le même but, etc. — Dépenses diverses.....	1.600.000
582	{ 14 19	Service de médecine scolaire. — Subsidés. — Dépenses diverses.....	400.000
583	{ (14) 15 30	Prophylaxie de la tuberculose, du cancer, des maladies vénériennes et des maladies évitables. Dépenses diverses: Subsidés à la Ligue contre la Tuberculose et la Croix-Rouge Luxembourgeoise. Subsidés à des particuliers dans l'intérêt sanitaire. (Crédit non limitatif) .....	21.000.000
		Détail : <i>a)</i> Subsidés à des particuliers..... fr. 19.500.000 <i>b)</i> Subside à la Ligue contre la Tuberculose ..... » 1.500.000 Total .... fr. 21.000.000	
584	14	Prophylaxie de la tuberculose. — Frais d'exploitation du service de radiophotographie. Transformation et modernisation des appareils de radiophotographie.	250.000
585	{ 14 53	Sanatorium de Vianden. — Frais d'exploitation et d'aménagement.....	6.390.000
586	53	Sanatorium de Vianden. — Renouvellement d'une voiture automobile.....	110.000
587	{ 14 53	Sanatorium de Dudelange. — Frais d'exploitation. — Acquisition de machines de bureau .....	2.100.000
588	{ 14 53	Maison de cure d'Echternach pour femmes et jeunes filles. Frais d'installation et d'exploitation .....	p <sup>r</sup> mém.
589	30	Placement d'enfants chétifs au bord de la mer, dans des sanatoriums d'altitude ou ailleurs.....	1.400.000
590	16	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Organisation mondiale de la Santé. .	310.000
591	14	Contrôle des denrées alimentaires, frais d'études, dépenses diverses .....	30.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
592	70	Médecins-stagiaires. — Subsidés remboursables pour études aux cliniques universitaires, conformément aux dispositions de l'art. 28 de la loi du 5 août 1939.	80.000
			59.903.000
		<b>Section 42. — Etablissement thermal, Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat.</b>	
593	10	Indemnités du personnel .....	2.201.000
594	10	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Salaires du personnel ouvrier. .	3.031.000
595	14	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais de route et de séjour du personnel .....	80.000
596	10	Indemnités pour services extraordinaires .....	29.000
597	{ 14 53	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation .....	2.965.000
598	53	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Transformation des installations à l'ancienne hydrothérapie Fleury. — Acquisition d'appareils de physiothérapie. ....	250.000
599	14	Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation et frais d'organisation d'un service médical .....	554.000
			9.110.000
		<b>Section 43. — Maison de Santé d'Ettelbruck.</b>	
600	10	Traitements des fonctionnaires .....	9.567.000
601	10	Indemnités du personnel temporaire .....	5.790.000
602	10	Salaires du personnel ouvrier .....	365.000
603	14	Indemnités diverses .....	384.000
604	14	Indemnités compensatoires de logement .....	1.200.000
605	{ 14 53	Entretien des pensionnaires, y compris ceux placés à la section neurologique; éclairage, mobilier, entretien du parc et des plantations, travail thérapeutique des malades, exploitation de la ferme, bibliothèque, laboratoire, formation professionnelle, menues dépenses.....	10.100.000
606	53	Dépenses extraordinaires pour acquisitions nouvelles.....	75.000
			27.481.000
		<b>Section 44. — Commissariat au Rapatriement.</b>	
607	{ 10 14	Indemnités du personnel .....	308.000
608	14	Frais de bureau. — Frais de route et de séjour .....	35.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
609	14	Frais de recherche et de rapatriement de personnes déplacées. Exhumations et transferts de corps. Dépenses diverses et subsides .....	150.000
			493.000
		<b>Section 45. — Education physique.</b>	
610	10	Traitements du personnel du Commissariat Général aux Sports .....	334.000
611	14	Frais de route et de séjour .....	25.000
612	{14 15	Education physique. — Dépenses et subsides. Mise en exécution de l'arrêté grand-ducal du 8 octobre 1945 .....	1.500.000
613	14	Ecole Nationale d'Education Physique. — Subsidés aux fédérations étant mises en compétition pour l'organisation de cours de leur spécialité sportive.	200.000
614	14	Contrôle médical; fiches médico-sportives et psycho-sportives .....	400.000
615	14	Trophée National et autres médailles .....	50.000
616	15	Préparation et participation aux Jeux Olympiques 1956. — Dépenses diverses et subsides .....	p <sup>r</sup> mém.
617	14	Frais de bureau .....	34.000
617bis	15	Congrès de la Fédération Internationale de Médecine Sportive tenu à Luxembourg en 1956 : Frais se rapportant à la publication des documents du congrès.	200.000
			2.743.000
		<b>Section 46. — Administration des Services Agricoles.</b>	
		<b>I. — Administration.</b>	
618	10	Traitements des fonctionnaires .....	8.543.000
619	10	Indemnités des employés temporaires .....	1.320.000
620	10	Salaires des artisans, mécaniciens, chauffeurs, ouvriers permanents occupés aux services des garages, ateliers, automobiles, pelles mécaniques, tracteurs, etc.	460.000
621	14	Salaires des ouvriers saisonniers .....	1.132.000
622	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc. des bureaux de l'Administration des Services agricoles et des bureaux divisionnaires.....	238.000
623	14	Frais de route et de séjour, frais de déplacement, de déménagement, etc.....	800.000
624	14	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires.....	110.000
625	14	Matériel de bureau, bibliothèque, frais d'adjudication, frais d'expositions, dépenses diverses et imprévues, affranchissement par forfait, etc.....	352.000
625bis	53	Acquisition d'exemplaires de la nouvelle carte topographique du Grand-Duché de Luxembourg. Echelles 1 : 10.000 et 1 : 25.000 .....	20.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
626	53	Rééquipement en matériel de bureau .....	73.000
627	14	Loyers et frais accessoires de location .....	230.000
628	14	Garages et ateliers. — Entretien, réparations, mise en marche des autos de service, camions, tracteurs, dragueuses; pièces de rechange, essence, huile, assurances, outils, etc .....	1.150.000
629	53	Rééquipement en matériel routier .....	796.000
630	14 50	Aménagement et entretien des bâtiments, hangars et chantiers servant au remisage du matériel de l'Administration, équipement, etc., acquisition et aménagement d'une place de dépôt en campagne .....	130.000
631	14	Masse d'habillement des chefs-ouvriers, chefs d'équipes, chauffeurs, mécaniciens et ouvriers. ....	90.000
632	14	Etude et confection de projets pour cours d'eau, voirie, etc., achats d'instruments géodésiques, opérations topographiques; salaires des aides, etc. ....	25.000
II. — Génie rural.			
633	{40 49	Cours d'eau. — Subventions aux communes, associations syndicales et particuliers pour travaux de curage, de corrections, d'entretien et d'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables, couvertures, canalisations, frais de déglçage, etc. (Sans distinction d'exercice) .....	3.500.000
634	14 49	Epuration des cours d'eau. — Subventions pour la construction de stations d'épuration; dépenses pour éviter les mauvaises odeurs de l'Alzette; études de projets et travaux préparatoires, etc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.250.000
635	14	Entretien des rivières frontalières non navigables ni flottables et notamment de l'Ahlbach à Mondorf; remboursement aux communes des frais avancés. . .	250.000
636	40 49	Dommages causés par les hautes eaux aux berges, barrages, écluses, propriétés bâties, etc. — Subventions .....	200.000
637	40 49	Construction et réparation de ponts et de ponceaux, murs de soutènement, entretien du bac, etc. — Subventions .....	450.000
638	14	Installation et entretien de postes liomimétriques, météorologiques, pluviométriques et phénologiques, frais d'acquisition de matériel, indemnités des observateurs, etc. ....	260.000
639	40 49	Remembrement parcellaire et travaux connexes (améliorations foncières, chemins, assèchement, etc.) — Etudes, honoraires, indemnités. — Subventions aux communes et aux syndicats. — Frais de mutation. — Dépenses diverses et imprévues .....	1.000.000
640	40 49	Voirie rurale: construction et redressement de chemins d'exploitation; entretien et mise en état de la voirie existante: empierrement, rechargement, cylindrage, goudronnage, assainissement, etc. — Subventions aux communes et aux syndicats. — Frais de mutation et dépenses diverses .....	8.500.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
641	40	Travaux d'assainissement, de drainage et d'irrigation. Subventions d'installation de conduites d'eau d'un intérêt collectif dans les parcs à bétail, etc. ....	1.750.000
642	40	Construction de silos à fourrages verts, de citernes à purin et de fumières. — Subventions .....	2.250.000
643	40	Améliorations hygiéniques des étables et des poulaillers. Subventions .....	1.000.000
644 et 645		◊	
		III. — Service Agronomique.	
		A. — Service de la production végétale.	
646	{ 14 {(32)	Dépenses dans l'intérêt de l'amélioration des cultures ; contrôle officiel des semences, sélection généalogique, etc. Subsidés divers .....	100.000
647	14	Dépenses dans l'intérêt de la lutte contre les ennemis des cultures. — Achat de fongicides et d'insecticides. — Accessoires de pulvérisateurs, etc. — Impression de tracts .....	50.000
648	15	Dépenses dans l'intérêt de la protection des oiseaux utiles. — Subsidés à la L.L.P.O. Subsidés à la Société Protectrice des animaux .....	35.000
649	{14 {53	Dépenses résultant de l'exécution de la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (F.A.O.) et de la Convention Européenne pour la Protection des Plantes (E.P.P.O.) acquisition et exploitation d'une chambre de fumigation mobile ; construction et aménagement d'un laboratoire ; acquisition d'instruments, d'ustensiles et d'accessoires de laboratoire ; achat de produits, dépenses diverses et imprévues. (Crédit non limitatif) .....	1.000.000
650	{ 14 {32	Subsidés divers, dépenses diverses et imprévues dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture, subventions dans les primes à payer en vertu de contrats conclus pour l'assurance-grêle .....	350.000
		B. — Service de la production animale.	
651	14	Organisation de concours beurriers, propagande en faveur du beurre et du lait de marque, contrôle laitier, équipement du laboratoire, dépenses diverses..	65.000
652	15	Subvention à la Fédération des Herd-Books Luxembourgeoise pour l'organisation et l'exécution du contrôle laitier et beurrier .....	400.000
653	32	Amélioration des espèces bovine, porcine et caprine : primes de concours, primes de conservation, primes d'entretien, indemnités des membres de la Commission d'expertise, etc. Subventions pour l'organisation des concours d'élite, subventions et dépenses diverses. (Sans distinction d'exercice).....	300.000
653bis	14	Réunions internationales à Luxembourg : Commissions d'études de la Fédération Européenne de Zootechnie. — 4 <sup>e</sup> Expertise internationale de beurre : organisation, réceptions, dépenses diverses, etc. ....	50.000
654	15	Subvention à l'Union des Sociétés Avicoles du Grand-Duché de Luxembourg.	150.000
655	32	Subventions dans l'intérêt de la production et de la commercialisation des œufs.	100.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
656	{ 14 32	Centre d'insémination artificielle au Waldhof ; achèvement des travaux entamés.	100.000
657	{ 14 32	Amélioration de la race chevaline. — Subventions, primes de concours et de stations, indemnités des membres de la commission d'expertise ; dépenses diverses, etc. ....	450.000
C. — Service de la mécanique agricole.			
658	{ 14 (40)	Essais de machinisme en agriculture. Démonstrations pratiques sur les champs et organisation de cours instructifs ; acquisition de matériel d'essai et de contrôle ; subventions dans l'achat de machines et matériel agricoles modernes à utiliser en coopération .....	100.000
D. — Service de l'arboriculture et de l'horticulture.			
659	{ 14 (32)	Organisation d'essais, matériel de contrôle, subventions d'encouragement, etc.	70.000
660	{ 15 (40)	Arboriculture fruitière. Subventions dans l'intérêt de la production et du conditionnement des fruits .....	150.000
661	14 15	Apiculture. — Subvention à la Fédération des Unions d'Apiculteurs, subventions aux coopératives pour l'utilisation du miel ; dépenses diverses : ruchers, avis, tracts, etc. ....	60.000
662	15	Jardins ouvriers ; subvention à la Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer ; subvention à l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Ouvriers .....	220.000
663	15	Horticulture. — Subvention à la Fédération des horticulteurs professionnels pour l'organisation de conférences et de démonstrations pratiques .....	30.000
E. — Service de la mutualité agricole.			
664	40	Subventions pour la construction et l'aménagement de bâtiments de coopératives agricoles .....	150.000
			39.809.000
<b>Section 47. — Enseignement agricole.</b>			
665	10	Ecole agricole et station de chimie agricole. — Traitements des fonctionnaires.	3.899.000
666	10	Ecole agricole, école ménagère agricole, station de chimie agricole. — Indemnités du personnel temporaire .....	868.000
667	10	Ecole agricole, station de chimie agricole, école ménagère agricole. — Salaires des ouvriers .....	272.000
668	14	Id. — Salaires des femmes de charge .....	114.000
669	14	Frais de route et de séjour .....	62.000
670	14	Ecole agricole et école ménagère agricole. — Bibliothèques, frais de bureau et matériel d'enseignement, assurance, téléphone, masse d'habillement, dépenses diverses .....	189.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
671	14	Station de chimie agricole. — Bibliothèques, frais de bureau, téléphone, assurance, dépenses diverses .....	106.000
672	14	Loyers .....	80.000
673	14 30	Subsides au profit des élèves de l'École agricole et de l'École ménagère agricole à Mersch. — Excursions agricoles. — Bourses d'études au profit des élèves nécessiteux .....	500.000
674	14	Subventions au profit des étudiants en sciences agronomiques et des étudiantes en sciences ménagères agricoles .....	100.000
675	14 32	Service de vulgarisation agricole : subsides aux fermes démonstratives reconnues par le Ministère de l'Agriculture (indemnités, frais de route et de séjour, subsides, divers) .....	680.000
676	14	Cours spéciaux, notamment cours d'hiver et cours de laiterie, cours supérieurs, acquisitions et dépenses diverses .....	100.000
677		◊	
678	14	Organisation de champs d'essai .....	50.000
679	15	Subside en faveur de l'enseignement ménager agricole privé .....	160.000
680	14	Station de chimie agricole. — Acquisition d'instruments, d'ustensiles et de réactifs .....	150.000
681	14	Essais culturaux sur les différents types de sols du pays en vue de la détermination des normes de fertilité .....	75.000
			7.405.600
		<b>Section 48. — Dépenses diverses dans l'intérêt de l'Agriculture.</b>	
682	10	Indemnités du personnel temporaire des services des marchés et de la main-d'oeuvre agricoles .....	1.592.000
683	10	Salaires des ouvriers .....	74.000
684	14	Salaires des femmes de charge .....	79.000
685	14	Frais de route et de séjour .....	140.000
686	10	Indemnités spéciales pour services extraordinaires .....	132.000
687	14	Frais de bureau, bibliothèque, etc. ....	158.000
688	53	Acquisition de machines de bureau .....	16.000
689	14	Loyers .....	46.000
690	14	Département de l'Agriculture. — Service automobile (entretien, essences, huiles, pièces de rechange) .....	80.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
691	14	Id. — Jetons de présence des membres des différentes commissions d'études et d'experts .....	30.000
692	16	Cotisations dues aux organismes agricoles internationaux .....	401.000
692bis	14	Participation du Ministère de l'Agriculture à l'Exposition Internationale à Bruxelles. (Sans distinction d'exercice).....	500.000
693	14 15	Frais d'exécution du régime des marchés agricoles. — Subsidés à la Fédération des sociétés d'assurances contre la perte du bétail, rémunération des vétérinaires et indemnités revenant aux membres de la commission d'expertise des animaux de boucherie .....	750.000
694	32	Fonds d'améliorations agricoles. Différence entre le taux d'intérêts des prêts et celui des obligations émises sous la garantie de l'Etat .....	40.000
695	14	Recrutement de la main-d'œuvre agricole étrangère .....	200.000
695bis	30	Subventions pour la formation d'ouvriers agricoles luxembourgeois en exécution de l'article 6 de l'arrêté grand-ducal du 21 février 1945 portant réglementation de la main-d'oeuvre agricole. (Sans distinction d'exercice)	1.500.000
696	32 40	Participation de l'Etat, par voie de subventions, au paiement des intérêts, d'emprunts contractés par les associations agricoles, les agriculteurs, les propriétaires de commerce et d'industries agricoles, la Ligue nationale et les membres du Coin de Terre et du Foyer dans l'intérêt de l'amélioration des moyens d'exploitation et bâtiments de ferme, de la reprise du bien paternel et d'investissements d'intérêt agricole .....	3.000.000
697	15 (40)	Subventions dans l'intérêt d'études et de stages, d'actions ou d'institutions spéciales en faveur de l'équipement technique, scientifique et économique de l'Agriculture. (Sans distinction d'exercice) .....	1.300.000
698	15	Subventions à la Fédération horticole professionnelle luxembourgeoise dans l'intérêt de l'enseignement et de la vulgarisation agricoles .....	200.000
699	40	Subsidés dans l'intérêt de pertes ou d'abattage de bétail. (Crédit non limitatif).	600.000
699bis	30 (40)	Indemnisation éventuelle pour dégâts exceptionnels causés par le gel aux plants et cultures. (Sans distinction d'exercice).....	16.200.000
			27.038.000
<b>Section 49. — Police sanitaire du bétail.</b>			
700	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.301.000
701	10	Laboratoire vétérinaire et Inspection générale de la police sanitaire du bétail. Indemnités des employés temporaires .....	1.041.000
702	14	Laboratoire vétérinaire. — Salaires des femmes de charge .....	110.000
703	14	Frais de route et de séjour .....	350.000
704	14	Frais de bureau des vétérinaires-inspecteurs .....	24.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
705	14	Laboratoire vétérinaire. — Dépenses diverses : verreries, produits chimiques et biologiques, réparation des instruments, primes d'assurance .....	180.000
706	14	Laboratoire vétérinaire et inspection générale de la police sanitaire du bétail. — Frais de bureau, bibliothèque, etc. ....	145.000
707	40	Subvention dans l'intérêt de la création d'un premier équipement pour le service de désinfection des étables .....	300.000
708	14	Id. — Entretien, réparation, essences, assurance de la camionnette de service.	30.000
709	{ 14 40	Police sanitaire du bétail. — Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912 sur la police sanitaire du bétail. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	9.000.000
710	14	Frais d'inspection des viandes .....	200.000
711	40	Subsides dans l'intérêt de la lutte collective contre la tuberculose bovine et de l'assainissement des étables infectées. (Crédit non limitatif) .....	8.000.000
712	14	Achat de vaccins, toxines, sérums et désinfectants. — Installations sanitaires à la frontière. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice). ....	600.000
713	40	Subsides pour pertes de bétail essayées à la suite de la fièvre charbonneuse et du typhus contagieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	20.000
			21.301.000
<b>Section 50. — Caisse de pension des cultivateurs.</b>			
<i>— Organisme d'intérêt public —</i>			
714	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de personnel).	548.000
715	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	545.000
716	31	Part de l'Etat en vertu de l'article 31 de la loi du 3.9.1956 ayant pour objet la création d'une caisse de pension agricole .....	p <sup>r</sup> mém.
717	31	Intérêts de la Dette publique conf. à l'art. 68 de la loi du 3.9.1956 ayant pour objet la création d'une caisse de pension agricole. ....	p <sup>r</sup> mém.
			1.093.000
<b>Section 51. — Viticulture.</b>			
718	10	Station viticole. — Traitements des fonctionnaires .....	625.000
719	10	Id. — Rémunération des travaux d'un expert technique occupé à la Station viticole .....	124.000
720	10	Id. — Salaires des ouvriers .....	800.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
721	14	Subside à la masse d'habillement des ouvriers de la Station viticole . . . . .	18.000
722	10	Jetons de présence et indemnités pour services extraordinaires . . . . .	99.000
723	14	Station viticole. — Frais de route et de séjour . . . . .	40.000
724	14	Id. — Frais de bureau, de bibliothèque, etc. . . . .	10.000
725	{ 14 15	Enseignement viticole. — Organisation de cours d'hiver, vulgarisation de connaissances techniques viticoles, indemnités du personnel, subsides, voyages d'études, dépenses diverses . . . . .	70.000
726	14	Exploitation de la Station viticole . . . . .	190.000
727	53	Station viticole. — Acquisition d'un pressoir pneumatique et de fûts . . . . .	170.000
728	{ 14 40	Achat de porte-greffes, reconstitution, à l'aide de vignes greffées, des vignes en terrasses; reconstitution des vignes en côteau et en plaine à l'occasion et dans le cadre d'un remembrement parcellaire . . . . .	900.000
729	40	Subventions pour l'acquisition d'installations de lutte contre les gelées tardives dans les vignes . . . . .	800.000
730	{ 40 49	Chemins d'exploitation et rigoles dans les vignes : construction, redressement, chargement, empiérement, réfection, entretien, goudronnage, assainissement, etc. Subventions aux communes et syndicats. . . . .	1.750.000
731	{ 32 40	Subventions dans l'intérêt de l'assainissement financier des caves coopératives de la Moselle et de l'écoulement des vins . . . . .	5.850.000
732	{ (15) 40	Subventions dans l'intérêt d'actions ou d'institutions spéciales en faveur de l'équipement technique et économique de la viticulture, notamment propagande en faveur de l'écoulement des vins, essais viticoles et oenologiques. . . . .	800.000
733	16	Cotisation du Grand-Duché à l'Office International du vin à Paris . . . . .	76.000
733bis	{ 30 (40)	Contribution de l'Etat à la dotation d'un Fonds viticole à créer par une loi spéciale . . . . .	7.000.000
734	14	Frais d'exécution de la loi du 24 juillet 1909 sur le régime des vins et boissons similaires. Frais du service du contrôle des vins et de la marque nationale du vin . . . . .	140.000
			19.462.000
<b>Section 52. — Travail et Sécurité Sociale.</b>			
735	14	Frais occasionnés aux examens de fin d'apprentissage et aux examens de maîtrise; frais et subsides relatifs à la promotion ouvrière, à la formation des cadres de l'Economie nationale et à des expositions nationales du travail. (Sans distinction d'exercice) . . . . .	1.300.000
736	15	Part contributive de l'Etat dans les frais d'organisation des élections quadriennales pour la Chambre de Travail et la Chambre des Employés Privés . . . . .	300.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
737	{ 14 30 (70)	Dépenses et subventions liquidées au profit des chômeurs ainsi que pour la prévention et la résorption du chômage ; subsides en vue de la création de nouveaux emplois ou du maintien d'anciens emplois ; subsides en vue de l'éducation et de la rééducation professionnelle dans les branches économiques dépourvues d'une main-d'œuvre nationale suffisante. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.000.000
738	14	Part contributive de l'Etat dans les frais occasionnés par le recrutement de la main-d'œuvre à l'étranger. (Sans distinction d'exercice) .....	10.000
739	15	Subvention au Centre de réadaptation fonctionnelle de Mondorf-les-Bains. (Sans distinction d'exercice) .....	200.000
740	10 14	Subsides : Etude des questions sociales, enquêtes, conférences, congrès, cours à l'étranger, dépenses diverses, réadaptation des invalides de guerre et des rapatriés. Indemnités spéciales allouées à des experts chargés de travaux spéciaux au secrétariat de la Commission permanente du Traité de Bruxelles et du secrétariat de la Commission sociale permanente. Indemnités allouées aux membres ainsi qu'au secrétaire de la Commission d'experts chargés d'étudier la condition sociale des aveugles luxembourgeois. (Sans distinction d'exercice).....	256.000
741	14	Indemnités allouées aux président et greffier de la Commission de Conciliation et d'Arbitrage .....	16.000
742	14	Jetons de présence et remboursement des frais de déplacement des membres de la Commission Supérieure des maladies professionnelles. — Remboursement des honoraires dus aux conférenciers étrangers .....	55.000
743	15 16	Frais de participation à l'Association internationale d'orientation professionnelle, cotisation annuelle de la section luxembourgeoise de l'Association internationale pour le progrès social. — Frais de participation à l'Association internationale de la sécurité sociale. (Sans distinction d'exercice).....	18.000
			4.155.000
<b>Section 53. — Office National du Travail.</b>			
744	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.796.000
745	10	Indemnités des employés temporaires .....	3.502.000
746	10	Indemnités diverses. (Sans distinction d'exercice) .....	27.000
747	10	Salaires, des ouvriers du cadre temporaire .....	190.000
748	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage .....	66.000
749	14	Frais de route et de séjour et indemnité pour masse d'habillement allouée au contrôleur-placeur et au chauffeur-mécanicien .....	100.000
750	14	Frais d'entretien du laboratoire psychotechnique, acquisition d'une caméra et du matériel complémentaire. Propagande pour l'orientation professionnelle par l'organisation des soirées de parents, ayant pour but l'information professionnelle dans l'intérêt de notre artisanat indigène .....	88.000
751	14	Autres dépenses — Frais de bureau.....	320.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
752	53	Acquisitions nouvelles .....	136.000
753	14	Loyer .....	102.000
754	14	Frais d'entretien .....	15.000
755	14	Entretien de la voiture automobile et de la motocyclette .....	50.000
			6.392.000
<b>Section 54. — Inspection du Travail et des Mines.</b> <b>Office National de Conciliation.</b> <b>Conférence Nationale du Travail.</b>			
A. Inspection du Travail et des Mines.			
756	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.076.000
757	10	Indemnités des employés temporaires .....	1.372.000
758	10	Indemnité spéciale du contrôleur-ouvrier pour les Chemins de fer détaché à l'Inspection du Travail et des Mines .....	15.000
759	10	Salaire d'un ouvrier du cadre temporaire .....	110.000
760	14	Salaire du personnel occupé du nettoyage et du chauffage.....	44.000
761	14	Sommes fixes pour frais de bureau .....	44.000
762	14	Indemnité pour masse d'habillement des contrôleurs et du chauffeur-mécanicien.	33.000
763	14	Assurance spéciale contre les risques d'accidents des agents contrôleurs ....	7.000
764	14	Frais de route et de séjour .....	250.000
765	14	Conseil supérieur des Mines .....	12.000
766	14	Frais de bureau .....	110.000
767	14	Loyer. — Frais d'entretien.....	114.000
768	14	Entretien de la voiture-automobile .....	50.000
769	53	Acquisition d'une voiture-automobile .....	160.000
770	14	Cadastre du terrain minier de la zone concessible ; rectification de l'abornement ; dépenses diverses et imprévues ; opérations géodésiques .....	p <sup>r</sup> mém.
771	14	Propagande anti-accidents, primes pour actes de courage et de dévouement.	50.000
B. Office National de Conciliation.			
772	14	Indemnité du secrétaire .....	10.000
773	14	Jetons de présence, remboursement pour perte de salaire et frais de voyage.	10.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
774	14	Frais de bureau .....	5.000
		C. Conférence Nationale du Travail.	
775	15	Indemnité du secrétaire .....	3.000
776	15	Frais de route et de séjour et indemnités pour perte de salaire .....	20.000
777	15	Frais de bureau .....	10.000
778	15	Subventions .....	100.000
			3.605.000
		<b>Section 55. — Inspection des Institutions sociales.</b>	
779	10	Traitements des fonctionnaires .....	899.000
780	10	Indemnités des employés temporaires .....	384.000
781	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage .....	35.000
782	14	Frais de route et de séjour .....	40.000
783	14	Frais de bureau .....	54.000
784	53	Acquisition de machines de bureau .....	20.000
			1.432.000
		<b>Section 56. — Caisse de compensation pour allocations familiales près l'Établissement d'Assurance contre la Vieillesse et l'Invalidité.</b>	
		<i>— Organisme d'intérêt public —</i>	
785	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de personnel) ..	3.058.000
786	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	1.446.000
787	31	Participation de l'Etat aux frais de prestation (allocations familiales). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	48.000.000
788	30	Participation de l'Etat aux frais de prestation (prestations de naissance). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	9.500.000
			62.004.000
		<b>Section 57. — Service des Allocations familiales près la Caisse de pension des employés privés.</b>	
		<i>— Organisme d'intérêt public —</i>	
789	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de personnel) ..	890.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
790	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	127.000
791	30	Participation de l'Etat aux frais de prestation (prestations de naissance). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	9.000.000
			10.017.000
		<b>Section 58. — Conseil Supérieur et Conseil Arbitral des Assurances Sociales.</b>	
		<b>A. Conseil Supérieur des Assurances sociales.</b>	
792	10	Traitements du personnel .....	192.000
793	14	Salaire du concierge .....	64.000
794	14	Frais de route et de séjour. — Frais de bureau .....	15.000
795	14	Vacations, indemnités, remboursements pour perte de salaire et honoraires aux experts .....	455.000
		<b>B. — Conseil arbitral des Assurances sociales.</b>	
796	10	Traitements des fonctionnaires .....	642.000
797	10	Indemnités des employés temporaires .....	154.000
798	14	Salaire du personnel occupé du nettoyage .....	18.000
798bis	14	Loyer .....	84.000
799	53	Acquisition de nouvelles machines de bureau .....	23.000
800	14	Frais de bureau et frais de route et de séjour .....	60.000
801	14	Indemnités, remboursements pour perte de salaire et honoraires des experts.	158.000
			1.565.000
		<b>Section 59. — Caisses régionales de maladie. — Caisses de maladie régies par la loi du 29 août 1951.</b>	
		<b>— Organismes d'intérêt public — (Crédits non susceptibles de transfert)</b>	
		<b>I. Caisses régionales de maladie.</b>	
802	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement des caisses régionales de maladie (dépenses de personnel) .....	6.531.000
803	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement des caisses régionales de maladie (dépenses de matériel et autres) .....	1.375.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		II. Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics.	
804	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics (dépenses de personnel) .....	609.000
805	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics (dépenses de matériel et autres).....	169.000
		III. Caisse de maladie des employés privés.	
806	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de maladie des employés privés (dépenses de personnel) .....	588.000
807	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de maladie des employés privés (dépenses de matériel et autres) .....	401.000
		IV. Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux.	
808	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux (dépenses de personnel) .....	235.000
809	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux (dépenses de matériel et autres)...	54.000
			<hr/> 9.962.000
		<b>Section 60. — Office des Assurances sociales.</b>	
		— <i>Organisme d'intérêt public</i> —	
810	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de personnel).	16.302.000
811	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	6.865.000
812	31	Participation de l'Etat aux frais de prestation. — Subsidés, subventions, etc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	358.270.000
		Détail :	
		I. — Assurance-accidents, section industrielle .....	fr. 15.170.000
		II. — Assurance-accidents, section agricole et forestière. »	2.040.000
		III. — Assurance-vieillesse et invalidité .....	» 341.060.000
		Total ...	fr. 358.270.000
813	31	Exécution de l'arrêté grand-ducal du 29 mai 1952 concernant la restitution dans leurs droits d'assurance des travailleurs déplacés affiliés à l'Etablissement d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité (5 <sup>e</sup> tranche). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice). .....	2.000.000
814	31	Intérêts annuels sur le certificat de la Dette publique émis au profit de l'Etablissement d'Assurance contre la vieillesse et l'invalidité (Loi du 24.4.1954, art. VIII).....	p <sup>f</sup> mém.
			<hr/> 383.437.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
<b>Section 61. — Caisse de Pension des Employés Privés.</b>			
<i>— Organisme d'intérêt public —</i>			
815	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de personnel).	1.468.000
816	15	Participation de l'Etat, aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	515.000
817	{ (30) 31	Participation de l'Etat dans les frais de prestation. — Part de l'Etat dans les pensions. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	35.500.000
			37.483.000
<b>Section 62. — Mutualités: Commission supérieure d'encouragement des sociétés de secours mutuels.</b>			
818	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de personnel)..	12.000
819	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	24.000
820	30	Participation de l'Etat aux frais de prestation. Subsidés alloués aux sociétés de secours mutuels. — Frais de participation à l'Association internationale de la mutualité et à la Fédération nationale de la mutualité française...	300.000
			336.000
<b>Section 63. — Enseignement primaire et normal.</b>			
<b>A. — Inspectorat. — Commission d'Instruction.</b>			
821	10	Inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement: traitements .....	1.685.000
822	14	Sommes fixes pour frais de bureau .....	87.000
823	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc. ....	250.000
824	10	Primes de brevet et indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires ...	110.000
825	14	Commission d'Instruction. — Jetons de présence .....	10.000
826	{ 14 (19)	Inspecteurs d'écoles et Commission d'Instruction. — Dépenses de service, achat de livres, subsides pour achat de matériel d'enseignement pour les écoles primaires et dépenses diverses concernant l'enseignement primaire .....	185.000
<b>B. — Office du film scolaire.</b>			
827	10	Traitements des fonctionnaires .....	311.000
828	10	Indemnité d'un employé temporaire .....	107.000
829	10	Salaire d'un ouvrier et d'une femme de charge .....	171.000
830	14	Frais de route et de séjour .....	30.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
831	10	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires.....	10.000
832	14	Matériel et dépenses diverses.....	560.000
832bis	53	Frais de première installation (locaux nouveaux).....	150.000
C. — Personnel enseignant des Ecoles primaires.			
833	10	Traitements du personnel enseignant des écoles primaires et primaires supérieures. (Sans distinction d'exercice).....	141.846.000
834	14	Frais de route et de séjour des membres des diverses commissions d'études... ..	5.000
835	15	Rémunération du personnel enseignant engagé temporairement dans les écoles d'organisations philanthropiques (Préventoria, garderies, orphelinats). — Indemnités et subsides.....	420.000
836	19	Transport des enfants venant de localités trop éloignées d'une école. — Subsides.	150.000
837	10	Primes de brevet des instituteurs et institutrices. (Sans distinction d'exercice).	1.900.000
838	19	Subsides dans l'intérêt du remplacement du personnel enseignant. (Sans distinction d'exercice).....	1.700.000
839	19	Subsides aux communes en faveur des cours postsecondaires.....	1.300.000
840	19	Organisation de l'enseignement du 4 <sup>e</sup> degré. Subsides et dépenses diverses. (Sans distinction d'exercice).....	300.000
841	19	Organisation de cours postsecondaires agricoles. — Subsides et dépenses diverses.	34.000
842	14 19	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et frais d'inspection de ces écoles et des cours postsecondaires. — Subsides aux communes en faveur de cours spéciaux donnés aux écoles primaires supérieures.....	120.000
D. — Divers.			
843	14	Bibliothèque pédagogique.....	50.000
844	15	Subsides aux mouvements de jeunesse.....	760.000
845	30	Subside à l'Oeuvre des Pupilles de la Nation.....	1.000.000
846	14	Education artistique dans le cadre de l'enseignement primaire et secondaire. — Subsides et dépenses diverses.....	70.000
847	15	Education extrascolaire. — Subsides et dépenses diverses.....	80.000
848	49	Subsides pour l'achat de matériel didactique.....	70.000
849	14	Subsides dans l'intérêt de voyages d'études, de cours de perfectionnement et de stage.....	300.000
E. — Ecoles Normales.			
850	10	Traitements des fonctionnaires.....	1.874.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
851	10	Indemnité d'une employée temporaire .....	65.000
852	14	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage .....	39.000
853	10	Indemnités variables : chargés de cours spéciaux, surveillance des études, remplacements, primes de brevet, etc .....	300.000
854	14	Matériel et dépenses diverses. — Subsidés pour les excursions scolaires, etc...	218.000
855	53		
855	14	Loyers. — Location de l'immeuble pour l'installation de l'Ecole normale d'institutrices et de l'internat du même établissement .....	405.000
856	30	Bourses d'études aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices .....	26.000
857	30	Subsidés aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices .....	300.000
858	44	Stage des élèves instituteurs et des élèves institutrices. Indemnités et subsidés.	30.000
F. — Institut des sourds-muets.			
(Section des sourds-muets, Section d'orthophonie)			
859	10	Traitements des fonctionnaires .....	438.000
860	14	Salaires des femmes de charge .....	23.000
861	44	Frais de route et de séjour .....	20.000
862	10	Primes de brevet et indemnités diverses .....	90.000
863	14	Location de plusieurs salles pour l'installation de l'Institut des sourds-muets.	56.000
864	14	Entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsidés .....	364.000
	30		
G. — Etablissement d'aveugles.			
865	10	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires .....	412.000
866	10	Primes de brevet et indemnités variables .....	79.000
867	14	Frais d'entretien, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsidés à des aveugles .....	860.000
	30		
H. — Etablissement de Betzdorf.			
868	15	Subsidés et dépenses de surveillance dans l'intérêt du placement de personnes arriérées à l'établissement de Betzdorf .....	4.920.000
	30		
			164.290.000
<b>Section 64. — Enseignement professionnel.</b>			
A. — Ecole d'Artisans de l'Etat.			
869	10	Traitements des fonctionnaires .....	6.700.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
870	10	Indemnités des employés temporaires .....	2.300.000
871	14	Salaires des hommes et des femmes de charge .....	290.000
872	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc. ....	10.000
873	{ 10	Indemnités diverses. (Crédit non limitatif) .....	650.000
874	{ 14	Acquisition d'outillage pour les ateliers, alimentation des collections, frais du service intérieur, assurances et dépenses diverses .....	965.000
875	53	Acquisitions extraordinaires d'appareils et de machines .....	375.000
876	30	Bourses pour élèves méritants .....	120.060
877	14	Part de l'Etat dans les frais occasionnés par l'hébergement provisoire d'élèves de l'Ecole d'Artisans et des C.T.S. en attendant la création d'un internat.	100.000
878	14	Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves .....	30.000
		B. — Ecolo professionnelle de l'Etat à Esch-s.-Alz.	
879	10	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires .....	4.770.000
880	10	Rémunération des employés temporaires .....	400.000
881	14	Salaires des hommes et femmes de charge. ....	350.000
882	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc. ....	15.000
883	{ 10	Indemnités diverses .....	270.000
884	{ 14	Matériel et dépenses diverses .....	548.000
885	{ 53	Bourses de voyages au profit du personnel enseignant et des élèves.....	20.000
886	14	Taxes d'eau et service de nettoyage .....	35.000
		C. — Centres d'enseignement professionnel de l'Etat.	
887	10	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires .....	6.994.000
888	10	Rémunération des employés temporaires .....	1.120.000
889	14	Salaires des hommes et femmes de charge .....	133.000
890	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc. ....	300.000
891	{ 10	Indemnités diverses .....	325.000
892	{ 14	Matériel et dépenses diverses .....	400.000
893	{ (15)	Subsides aux élèves pour frais de déplacement. (Crédit non limitatif) .....	200.000
	{ 30		

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
893bis	14	Subside au Syndicat des Aubergistes, Cafetiers et Hôteliars pour le tenir indemne des frais par lui exposés dans l'intérêt de l'installation première de l'Ecole hôtelière de Diekirch .....	102.000
894	14	Loyer des salles pour le Centre de Luxembourg .....	86.000
895	14	Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves..... D. — Ecoles des Mines, Cours techniques, Cours professionnels, etc.	30.000
896	15	Ecoles des Mines et cours techniques pour adultes, y compris les subsides pour élèves nécessiteux fréquentant ces cours et écoles.....	362.000
897	15	Subsides dans les frais de cours professionnels organisés par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et d'autres organisations professionnelles dans l'intérêt de l'éducation professionnelle du commerce, de l'industrie et de l'artisanat .....	100.000
898	15	Subsides dans l'intérêt de la formation professionnelle des enfants arriérés ou inadaptés .....	300.000
899	15	Cours pour jeunes filles organisés par l'Etat. — Indemnités fixes .....	1.600.000
900	15	Subside à l'Ecole professionnelle et ménagère de Luxembourg-Verlorekost pour loyer, chauffage, éclairage, etc. des locaux occupés par les cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat .....	325.000
901	15	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour jeunes filles, y compris les subsides pour les élèves nécessiteuses fréquentant ces cours et écoles, les subsides pour études ménagères à l'étranger, ainsi que les subsides accordés dans l'intérêt, des jeunes filles de la classe ouvrière désireuses de se perfectionner dans la coupe .....	300.000
902	14	Service scolaire de préorientation professionnelle. — Indemnités, conférences, publications et frais .....	100.000
903	14	Bibliothèque professionnelle de l'Etat .....	50.000
904	15	Subsides pour les Bibliothèques professionnelles du plat pays .....	20.000
905	15	Subsides pour une formation professionnelle supplémentaire du personnel enseignant de l'enseignement professionnel .....	50.000
906	14	Commission Interministérielle de la Formation professionnelle, Commissions consultatives de la formation professionnelle de l'artisanat, de l'industrie et du commerce. — Jetons de présence, indemnités et autres frais .....	200.000
			31.105.000
		<b>Section 65. — Enseignement secondaire et supérieur.</b>	
		A. — Lycées classiques, Lycées de garçons et Lycées de jeunes filles.	
907	10	Traitements des fonctionnaires .....	55.993.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
908	10	Rémunération des employés temporaires .....	3.710.000
909	14	Salaires des hommes et femmes de charge .....	620.000
910	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement .....	20.000
911	{ 10 14	Frais de remplacement du personnel malade et indemnités diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	800.000
912	{ 14 53	Matériel, équipement et dépenses diverses concernant l'enseignement secondaire et supérieur. — Subsidés pour les accidents du personnel et des élèves durant les heures de classe et lors d'excursions scolaires. — Subsidés dans l'intérêt des excursions scientifiques et des matinées théâtrales scolaires . . . .	2.040.000
913	14	Lycée classique de Diekirch. — Loyer d'un immeuble .....	26.000
914	14	Service des médecins scolaires aux établissements d'enseignement secondaire et normal .....	100.000
B. — Divers.			
915	14	Subsidés dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques, de cours de perfectionnement et de stages à l'étranger du personnel enseignant .....	100.000
916	15	Associations estudiantines. — Subsidés et frais divers .....	565.000
917	14	Frais de publication de manuels scolaires et d'autres ouvrages édités par le Ministère de l'Education Nationale. (Crédit non limitatif) .....	600.000
918	{ 30 70	Subsidés pour études secondaires et supérieures .....	3.000.000
919	30	Frais de location et de réservation de chambres d'étudiants à la Fondation Bicrmans-Lapôtre à Paris. Droits de réservation de chambres d'étudiants dépendant d'autres établissements universitaires. — Subside pour les frais généraux .....	700.000
920	{ 14 15 16 30	Relations culturelles avec l'étranger. — Bourses d'études, subsidés et frais divers .....	510.000
921	{ 14 16	Frais résultant de l'affiliation du Grand-Duché de Luxembourg à l'UNESCO; contribution, indemnités, dépenses diverses .....	290.000
922	{ 10 14	Honoraires des membres des jurys et des commissions d'examens et autres frais y relatifs. (Crédit non limitatif) .....	2.750.000
Crédit commun à tous les départements.			
922bis	53	Achat d'une voiture-automobile pour le Ministère de l'Education Nationale . .	100.000
923	14	Dépenses occasionnées par l'étude de réorganisation de l'enseignement secondaire, normal et primaire .....	65.000
924	15	Part contributive du Grand-Duché au fonctionnement des écoles de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (indemnités et dépenses diverses) .....	p <sup>r</sup> mém.
			71.989.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
<b>Section 66. — Arts et Sciences.</b>			
<b>A. — Musée de l'Etat.</b>			
925	10	Traitements des fonctionnaires .....	279.000
926	10	Indemnités des employés temporaires .....	953.000
927	14	Salaires des hommes et des femmes de charge .....	388.000
928	14	Frais de route et de séjour .....	20.000
929	14	Aménagement et frais d'entretien et de conservation des collections et de la bibliothèque du Musée d'histoire naturelle .....	130.000
930	14	Recherches scientifiques du musée d'histoire naturelle. Etablissement d'une carte phyto-sociologique. ....	80.000
931	14	Aménagement et frais d'entretien et de conservation des collections, de la bibliothèque du Musée d'histoire et du Musée de folklore. ....	350.000
932	14 15	Musées régionaux. — Subsidés et dépenses .....	20.000
933		14	Recherches historiques du Musée d'histoire. Fouilles archéologiques. ....
934	14	Frais généraux (fournitures de bureau, frais de transport, entretien de l'auto de service et dépenses diverses) .....	145.000
935	53	Acquisition d'une machine à écrire .....	12.000
936	14	Frais d'organisation d'expositions temporaires par les différentes sections du Musée et le Service d'éducation esthétique .....	150.000
937	53	Acquisition d'œuvres d'art et de collections artistiques .....	200.000
938	53	Acquisition de collections historiques .....	200.000
939	53	Acquisition de collections scientifiques .....	30.000
<b>B. — Bibliothèques et Archives.</b>			
<i>a) Bibliothèque Nationale.</i>			
940	10	Bibliothèque Nationale. Traitements des fonctionnaires .....	269.000
941	10	Id. — Indemnités des employés temporaires .....	640.000
942	14	Id. — Salaires des ouvriers et femmes de charge .....	101.000
943	14 53	Id. — Frais d'administration et d'alimentation .....	500.000
944		14	Id. — Loyer. — Frais de location de l'immeuble sis à Luxembourg, 14a, Boulevard Royal, pour l'installation de la Bibliothèque Nationale .....

Art.	Gode	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		<i>b) Bibliothèque du Gouvernement.</i>	
945	{ 14 53	Bibliothèque du Gouvernement. — Acquisitions, alimentation, reliures, matériel, taxes, indemnités et dépenses imprévues .....	200.000
		<i>c) Archives du Gouvernement.</i>	
946	14	Archives du Gouvernement. — Indemnités et salaires .....	486.000
947	{ 14 53	Id. — Acquisitions, matériel, outillage, frais de conservation, subsides dans l'intérêt de recherches aux archives de l'étranger et autres dépenses.....	200.000
		<b>C. — Divers.</b>	
948	15	Encouragements pour des activités littéraires, artistiques et scientifiques....	1.570.000
948bis	15	Section Historique de l'Institut Grand-Ducal. Frais d'installation dans le bâtiment de l'ancienne Crèche. Subside .....	200.000
949	15	Rédaction et édition du dictionnaire luxembourgeois .....	85.000
950	15	Congrès, semaines d'études, conférences et autres manifestations scientifiques et artistiques : frais d'organisation et de participation (subsides et dépenses diverses) .....	350.000
951	14	Subsides dans l'intérêt de voyages d'études et de recherches scientifiques...	40.000
952	19	Conservatoire de musique de Luxembourg (subside).....	80.000
953	19	Subside éventuel au Théâtre de la Ville de Luxembourg .....	120.000
954	15	Théâtre et manifestations de folklore et d'art populaire. — Subsides et autres dépenses .....	200.000
955	{ 14 19 52	Entretien ordinaire des monuments historiques. — Subsides et autres dépenses	2.050.000
956	14	Commission des Sites et Monuments nationaux. Commission de surveillance pour les bâtiments religieux (jetons de présence, indemnités, frais de route et de séjour, loyers et dépenses diverses) .....	50.000
957	{(19) 49	Subsides dans l'intérêt de l'aménagement artistique des églises .....	500.000
958	{ 14 49	Cinémas. — Jetons de présence, frais de route et de séjour revenant aux membres et au secrétaire de la Commission de surveillance et autres frais y relatifs.	85.000
			11.043.000
		<b>Section 67. — Famille et Population.</b>	
959	{ 14 15 15	Dépenses d'organisation et de fonctionnement des services pour la famille et la population. Subsides aux conseils de famille locaux .....	400.000
960	{ 30 (40)	Aide familiale. — Subsides aux organisations et aux familles .....	750.000
960bis	{ 30 (40)	Aide spéciale aux familles victimes d'un sinistre.....	300.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
961	14	Education familiale. — Subsidés et frais divers .....	750.000
	15		
962	14	Publications dans l'intérêt de l'éducation des parents .....	150.000
			2.350.000
		<b>Section 68. — Etablissements pénitentiaires et Maisons d'éducation.</b>	
963	10	Traitements des fonctionnaires .....	8.469.000
964	10	Indemnités des employés temporaires .....	724.000
965	14	Salaires du personnel auxiliaire et des aides de garde engagés temporairement près les différents établissements .....	1.777.000
966	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement .....	99.000
967	10	Indemnités diverses .....	769.000
968	14	Indemnités compensatoires de logement .....	580.000
969	14	Frais de bureau des différents établissements, y compris les frais de téléphone.	120.000
970	14	Entretien des détenus et des pupilles, loyers, courant électrique, lumière, force motrice, menues dépenses du ménage, frais généraux, taxes, etc., enseigne- ment et réadaptation sociale, traitement médical des détenus .....	4.781.000
971	53	Acquisitions nouvelles pour les différents établissements .....	432.000
972	14	Dépenses relatives au travail des détenus et des pupilles dans les différents établissements .....	650.000
973	52	Réparations, aménagement, construction et entretien des bâtiments et du meublé des différents établissements .....	270.000
974	14	Service de défense sociale.....	90.000
975	14	Protection de l'enfance .....	260.000
976	14	Frais pharmaceutiques, frais du service médical et de clinique du personnel des différents établissements .....	233.000
977	30	Frais d'hospitalisation, de clinique, etc. des détenus et des pupilles qui, pour cause de maladie ou d'accident doivent être transportés dans une clinique, la maternité ou un autre établissement d'hospitalisation et qui ne sont pas à même de porter les frais en résultant .....	75.000
978	30	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants morale- ment abandonnés. (Crédit non limitatif) .....	80.000
979	14	Droits d'accise et de distillation dus par la colonie pénitentiaire agricole de Givenich et la Maison d'éducation et d'apprentissage pour garçons de Drei- born et impôt sur le chiffre d'affaires dû sur les produits vendus par les Eta- blissements Pénitentiaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	86.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
980	14	Prisons cantonales. — Entretien des locaux et des meubles, frais d'entretien et de nourriture des détenus, commissions cantonales, etc. ....	17.000
981	{ 14 15	Subsides et subventions .....	160.000
			19.672.000
		<b>Section 69. — Assistance sociale.</b>	
982	15 30	Subsides pour les oeuvres de bienfaisance et de solidarité sociale. Subsides dans l'intérêt de la bienfaisance publique. (Crédit non limitatif) .....	2.450.000
983	{ 15 30	Subsides dans l'intérêt du placement d'enfants dans des établissements spéciaux. — Entretien d'enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains ou ailleurs. Frais d'études. — Fourniture d'ouvrages de brochures, d'imprimés. Dépenses diverses .....	450.000
984	30	Secours du chef de pertes essayées par suite d'accidents ou d'événements imprévus; secours particuliers; secours urgents et secours de route; subventions diverses. — Rentes permanentes à des personnes n'ayant pas droit à une pension. — Secours extraordinaires et suppléments de rente aux créditeurs des assurances sociales. — Aide aux familles nombreuses. (Crédit non limitatif).	7.600.000
985	30	Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents indigènes exposés tant dans le pays qu'à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	7.100.000
986	30	Remboursement de frais tombant à charge de l'Etat du chef de l'entretien d'indigents étrangers et indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	3.600.000
987	{ 15 30	Remboursement de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étranger. — Subsides à des sociétés de bienfaisance à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	300.000
			21.500.000
		<b>Section 70. — Hospice du Rham.</b>	
988	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.363.000
989	{ 10 14	Indemnités du personnel temporaire .....	1.150.000
990	{ 10 14	Salaires du personnel ouvrier .....	1.330.000
991	14	Indemnités compensatoires de logement .....	80.000
992	{ (10) 14	Indemnités diverses .....	350.000
993	{ 14 (53)	Entretien des pensionnaires, mobilier, enterrements, entretien des promenades et des plantations, denrées pour les cours de cuisine scolaire, etc., frais résultant d'études aux écoles professionnelles, de la mise en apprentissage des pupilles et de la surveillance des enfants placés; transports .....	7.500.000
994	53	Hospice du Rham. — Acquisitions nouvelles .....	380.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
995	{ 14 53	Matériel d'école, y compris les frais des excursions de la population. — Musée et bibliothèque scolaire. — Frais de bureau. — Acquisition d'une machine à écrire .....	180.000
			12.333.000
		<b>Section 71. — Maisons de retraite.</b>	
996	10	Indemnités et salaires .....	1.563.000
997	{ 14 (52) 53	Frais d'aménagement et d'exploitation. — Frais d'entretien de personnes placées. — Dépenses diverses .....	7.280.000
		Détail :	
		a) Maison de retraite de Mertzig .....	fr. 1.340.000
		b) Maison de retraite de Dudelange .....	» 1.490.000
		c) Maison de retraite de Kopstal .....	» 950.000
		d) Maison de retraite de Wiltz .....	» 1.300.000
		e) Maison de retraite de Rumelange .....	» 1.200.000
		f) Maison de retraite de Vianden .....	» 1.000.000
		Total .....	fr. 7.280.000
			8.843.900
		<b>Section 72. — Affaires Economiques, Commissariat Général et Tourisme.</b>	
		<b>A. — Affaires Economiques.</b>	
998	10	Traitements .....	224.000
999	10	Indemnités des employés temporaires .....	3.939.000
1000	14	Dépenses diverses, abonnements à des périodiques, essences, huiles, réparations et entretien des voitures de services, etc. ....	190.000
1001	{ (30) 32	Subventions ayant pour objet de maintenir et de stimuler l'activité économique et d'assurer le plein emploi, destinées à des entreprises industrielles en difficultés conjoncturelles en vue de maintenir leur viabilité économique ou en difficultés structurelles en vue de leur reconversion, ainsi qu'à des entreprises industrielles en vue d'en faciliter la création, la rationalisation ou l'extension. Frais et participation à des frais dans l'intérêt des mêmes buts économiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	6.000.000
1002	53	Frais d'acquisition d'une nouvelle voiture de service (Office des Prix) .....	120.000
1003	{ 14 15	Subventions, à titre de contribution financière aux travaux du Centre National pour l'accroissement de la Productivité ; subsides et frais dans l'intérêt du relèvement de la productivité industrielle et de l'amélioration de l'équipement technique et commercial de la petite et moyenne industrie : actions et institutions spéciales, documentation générale et particulière, recherches industrielles, conférences et journées d'études, cours temporaires, stages techniques, vulgarisation des connaissances acquises .....	600.000
1004	14	Frais et honoraires pour expertises et études scientifiques, économiques, financières et sociales de caractère général et particulier ayant pour objet la structure du secteur de la petite et moyenne industrie et des entreprises qui en font partie, frais et honoraires dans l'intérêt de l'implantation d'industries et d'entreprises industrielles nouvelles ; frais d'études législatives et juridiques.	250.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
1005	14	Propagande, sous toutes ses formes, en faveur de l'expansion économique et touristique (frais et subsides); participation à des foires et expositions et organisation de pareilles manifestations; acquisition du matériel d'exposition; acquisition et édition de matériel de propagande (dépliants, brochures de renseignements, films, photos, appareils et matériel pour leur confection); prospection des marchés; participation à des congrès. (Sans distinction d'exercice) .....	4.250.000
1006	{ 14 {(53)	Frais relatifs aux travaux préparatoires en vue de la participation du Grand-Duché à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	4.525.000
1007	32	Subsides destinés à favoriser la vente des produits industriels luxembourgeois au Congo Belge et aux pays étrangers au moyen du système de vente en consignation; facilités de crédit à accorder aux exportateurs luxembourgeois et participation à l'assurance crédit. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.500.000
1008	14 15	Agents et agences à l'étranger rendant des services à notre expansion économique et touristique (frais et subsides).....	950.000
1009	39 (40)	Subventions structurelles dans l'intérêt du ravitaillement et de l'équipement de la production. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	280.000.000
1010	30	Subvention à la Caisse de compensation pour combustibles. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	36.000.000
1011	14	Jetons de présence, indemnités et autres frais .....	265.000
1012	16	Cotisations et contributions aux Organisations et Institutions Internationales. (Sans distinction d'exercice) .....	351.000
B. — Commissariat Général.			
1013	{ 15 {(32)	Subsides en faveur des métiers et du commerce de détail .....	3.250.000
1014	{ 32 {40	Subventions en faveur de la Coopérative des Patrons-Menusiers réorganisée.	395.000
1014	40	Dotation pour la Mutualité d'Aide aux Artisans (1 <sup>re</sup> tranche).....	250.000
1015	{ 14 {40	Primes pour stimuler l'acquisition par les nouveaux ménages de mobilier de fabrication luxembourgeoise et frais relatifs au service. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	5.100.000
1016	14 (50)	Réaménagement et signalisation des sentiers touristiques. — Acquisition d'immeubles (terrains) garantissant la continuité des sentiers et la sauvegarde de leurs points de vue .....	250.000
1017	{ 15 {40 {49	Subsides en faveur des différents organismes luxembourgeois s'intéressant particulièrement au développement du Tourisme (tourisme de la jeunesse, tourisme social, Syndicats d'Initiative) .....	2.600.000
1018	15	Crédit mis à la disposition de l'Office Luxembourgeois du Tourisme (frais de fonctionnement et de propaganda).....	2.500.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
1018bis	14	Jetons de présence et autres frais relatifs aux diverses commissions du Tourisme (Conseil National du Tourisme, Statut hôtelier, Camping, Agences de voyages, etc.) .....	20.000
1019	16	Parts contributives du Ministère du Tourisme aux Organisations et Institutions internationales .....	170.000
			353.699.000
<b>Section 73. — Caisse de Pension des Artisans.</b>			
<i>— Organisme d'intérêt public —</i>			
1020	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de personnel).	435.000
1021	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres). (Sans distinction d'exercice).....	393.000
1022	31	Part de l'Etat en vertu de l'art. 31 de la loi du 21 mai 1951 .....	425.000
1023	31	Intérêts de la Dette Publique pour pensions conditionnées .....	p <sup>f</sup> mém.
1024	31	Subside en faveur de la Caisse de Pension des Artisans afin de lui permettre de servir des suppléments de pension à des bénéficiaires de pensions transitoires.	690.000
			1.943.000
<b>Section 74. — Service d'Études et de Documentation Economiques.</b>			
1025	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.135.000
1026	10	Indemnités des employés temporaires .....	996.000
1027	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage.....	34.000
1028	14	Frais de route et de séjour .....	15.000
1029	14	Frais d'impression ; frais de documentation ; frais d'acquisition de matériel de bureau et frais d'entretien des machines de bureau ; frais de port, d'affranchissement et de téléphone .....	545.000
1030	53	Acquisition de machines de bureau .....	15.000
			2.740.000
<b>Section 75. — Office de la Statistique Générale.</b>			
1031	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.509.000
1032	10	Indemnités des employés temporaires .....	345.000
1033	10	Indemnités du personnel auxiliaire.....	204.000
1034	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage .....	33.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
1035	14	Frais de route et de séjour .....	40.000
1036	14	Frais de bureau ; frais d'impression ; travaux statistiques courants .....	450.000
1037	53	Acquisition de machines de bureau .....	26.000
1038	14	Travaux périodiques et extraordinaires .....	425.000
1039	14	Part incombant au Gouvernement luxembourgeois dans les frais relatifs à l'établissement de budgets familiaux dans le cadre de l'action sociale de la C.E.C.A. ....	1.413.000
		<b>Section 76. — Offices des Dommages de Guerre et de la Reconstruction.</b>	<b>4.445.000</b>
		<b>A. — Office des Dommages de Guerre.</b>	
		Traitements (les fonctionnaires et des fonctionnaires détachés .....	677.000
1040	10	Indemnités des employés temporaires .....	11.612.000
1041	10	Salaire du chauffeur .....	108.000
1042	10	Salaires du personnel occupé du nettoyage, chauffage et salaire du concierge.	240.000
1043	14	Frais de route et de séjour .....	240.000
1044	14	Frais d'expertises et de contrôle d'expertises : frais d'entretien, de location et de renouvellement d'autos. (Sans distinction d'exercice) .....	1.500.000
1045	14	Honoraires d'avocats et frais de justice. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	95.000
1046	14	Frais de bureau, imprimés, journaux, annonces, matériel, médicaments et instruments pour le service médical, mobilier, téléphones, affranchissement par forfait des lettres et colis de service, location de la case postale, entretien et nettoyage des locaux de service et dépenses imprévues .....	425.000
1047	14	Acquisition de machines de bureau .....	17.000
1048	53	Frais occasionnés par le fonctionnement des diverses commissions .....	62.000
1049	14	Crédits mis à la disposition de l'Office des Dommages de Guerre pour l'indemnisation a) des dommages de guerre corporels et b) des pertes de revenus. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	92.000.000
1050	30	<b>Note :</b> Une partie de ces dépenses pourra être payée sous forme de Bons du Trésor. Détail : a) Rentes corporelles ..... fr. 90.000.000 b) Pertes de revenus ..... » 2.000.000	
		<b>Total ... fr. 92.000.000</b>	
		<b>B. — Office de la Reronstruction.</b>	
1051	10	Traitements des fonctionnaires .....	526.000
1052	10	Indemnités du personnel temporaire .....	5.984.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		B) Divers.	
1062 <sup>4</sup>	{ (10) 30	Subvention à divers régimes de traitements et de pensions en vue de leur permettre de payer pendant l'exercice 1957 un supplément à la suite de l'adaptation des rémunérations au nombre-indice 125. (Crédit non limitatif) .....	25.000.000
			94.100.000
		Section 78. — <b>Reports d'exercices précédents.</b> (Crédits non susceptibles de transferts)	
◇	◇	Section 79. — <b>Restants d'exercices antérieurs.</b>  <b>Note générale :</b> Les restants d'exercices inscrits à cette section permettent, quel que soit le libellé : 1) de régler des paiements en suspens se rapportant à des exercices antérieurs et 2) d'imputer des ordonnances de paiement provisoires.  Gouvernement.	
1063	{ 14 53	Paiements et régularisations divers .....	1.200.000
1063bis	{ 14 30	Dépenses diverses faites ou ordonnées par le Gouvernement en exil. (Crédit non limitatif) .....	10.000
1063ter	40	Réparation des dégâts causés à la Légation de l'URSS lors des manifestations du 6 novembre 1956. (Crédit non limitatif)..... La quote-part des communes intéressées — qui n'est pas encore fixée à l'heure actuelle — sera portée en recette à l'article 15.  Ministère des Affaires Etrangères.	3.265.000
1064	◇	Ministère de la Justice.	
1065	◇	Ministère de l'Education Nationale.	
1066	14	Ecole d'Artisans de l'Etat. — Indemnités pour leçons supplémentaires .....	88.000
1066bis	14	Centres d'enseignement professionnel. Fournitures .....	10.000
		Ministère de la Force Armée.	
1067	◇	Ministère des Finances.	
1068	◇	Ministère des Travaux Publics.	
1069	14	Construction d'un bâtiment central à Luxembourg. — Frais d'expropriation et honoraires .....	140.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		Ministère des Transports.	
1070	14	Conseil National de l'Énergie Nucléaire. — Frais occasionnés en 1956 par l'organisation de l'exposition « Atome pour la Paix » (solde) .....	402.000
		Ministère de l'Intérieur.	
1071	14	Frais de bureau des commissariats de district .....	22.000
		Ministère de la Santé Publique.	
1072	14	Etablissement thermal et Institut médical de Mondorf-Etat. — Frais de route et frais d'exploitation. — Régularisations diverses .....	350.000
		Ministère de l'Agriculture.	
1073	40	Administration des Services Agricoles. — Participation de l'Etat à la construction d'un nouveau bâtiment de coopérative agricole à Berlé.....	13.000
1073bis	14	Police sanitaire du bétail. — Frais de route et de séjour d'un vétérinaire-inspecteur .....	58.000
1073ter	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de Pension des Cultivateurs en 1956 (50%) .....	400.000
1073 <sup>4</sup>	50	Police sanitaire du bétail. — Prix d'acquisition d'un terrain à Steinfort-frontière dans l'intérêt de la police sanitaire du bétail. — Frais de transcription.	194.000
1073 <sup>5</sup>	14	Administration des Services Agricoles. — Rééquipement en matériel routier (frais d'accessoires pour deux camions) .....	31.000
1073 <sup>6</sup>	53	Laboratoire vétérinaire de l'Etat. — Acquisition de matériel .....	65.000
1073 <sup>7</sup>	14	Laboratoire vétérinaire de l'Etat. — Indemnités du personnel .....	50.000
1073 <sup>8</sup>	43	Indemnisation de propriétaires allemands dont les chevaux ont été enlevés en 1945 par des ressortissants luxembourgeois et vendus au profit du Trésor..	16.000
1073 <sup>9</sup>	53	Dépenses diverses dans l'intérêt de l'Agriculture. Acquisition d'une machine à additionner par le Service du Fonds d'améliorations agricoles : remboursement à la Caisse d'Épargne .....	14.000
		Ministère de la Viticulture.	
1074		◊ Ministère du Travail et de la Sécurité sociale.	
1075	15	Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics. — Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	40.000
1075bis	15	Office des Assurances sociales. — Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	851.000
1075ter	15	Caisse de compensation pour allocations familiales près l'Etablissement d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité. Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	34.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
1075 <sup>4</sup>	14	Conseil Supérieur des Assurances sociales. — Vacations, indemnités, remboursements pour perte de salaire et honoraires aux experts .....	25.000
		Ministère de l'Assistance sociale.	
1076	14	Hospice du Rham. Frais d'exploitation .....	495.000
		Affaires Economiques et Tourisme : Ministère et Commissariat Général.	
1077		◊	7.773.000
		Total des dépenses du Chapitre 111..	4.093.669.000
<b>Chapitre IV. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.</b>			
Section 80. — Travaux et dépenses extraordinaires à payer notamment moyennant les recettes provenant de l'émission d'emprunts.			
A. — Bâtiments Publies.			
1078	51	Maisons de retraite, construction de maisons, aménagement et frais divers. Acquisition de terrains et d'immeubles (8 <sup>e</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice).	10.000.000
1079	51	Construction d'un groupe de logements pour gendarmes à Luxembourg-Verlorenkost ; construction d'un 2 <sup>e</sup> groupe en vue d'y loger les bureaux de la gendarmerie (9 <sup>e</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice) .....	5.000.000
1080	51	Construction d'un second bâtiment central à Luxembourg. Transformation de l'immeuble sis Place d'Armes. Études et petits travaux .....	p <sup>r</sup> mém.
1081	51	Construction à Wiltz d'un sanatorium pour femmes. (Sans distinction d'exercice),	p <sup>r</sup> mém.
1082	{ 51 { (53)	Maternité Charlotte. Exhaussement d'une aile. Travaux d'aménagement, de peinture, acquisition de mobilier et divers. (Sans distinction d'exercice). ..	2.000.000
1083	{ 51 { (53)	Immeuble logeant la Direction du Cadastre à Luxembourg-Belair. — Divers travaux d'agrandissement. Construction d'une nouvelle aile, mise en état des alentours et accès, acquisition de mobilier. (Dernier crédit) .....	1.750.000
1084	{ 14 { 50	Construction d'une école ménagère agricole a Mersch. — Acquisition du terrain et frais d'établissement des plans .....	200.000
1085	51	Construction d'immeubles (Ecole, Cour de Justice) à louer à la C.E.C.A. (2 <sup>e</sup> tranche). (Sans distinction d'exercice) .....	10.000.000
1086	51	Construction d'un bâtiment central pour les besoins de l'Administration des C.F.L. (Sans distinction d'exercice) .....	15.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
1087	61	Construction d'une nouvelle gare à Esch-sur-Alzette. (Sans distinction d'exercice) .....	5.000.000
1088	49	Construction du Lycée de jeunes filles à Esch-s.-Alzette. — Part de l'Etat. (2 <sup>e</sup> crédit) .....	4.000.000
1089	51	Ecole agricole à Ettelbruck. — Construction d'une annexe pour salle de jeux, aménagement de deux cours de récréation, de terrains de sport, hangar pour machines agricoles et ateliers (2 <sup>e</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice).....	2.000.000
1090	51	Construction d'un nouvel Athénée à Luxembourg. (Sans distinction d'exercice).	p <sup>r</sup> mém.
1091	51	Agrandissement du Lycée de garçons à Luxembourg-Limpertsberg (2 <sup>e</sup> crédit).	2.370.000
1092	49	Agrandissement du Lycée de garçons à Esch-sur-Alzette (2 <sup>e</sup> crédit).....	5.000.000
1093	51	Maison de Santé à Ettelbruck. — Construction d'un nouveau pavillon. (Sans distinction d'exercice) .....	p <sup>r</sup> mém.
1094	51	Construction à Luxembourg-Verlorenkost d'un building en vue d'y aménager des bureaux pour les besoins d'administrations de l'Etat. (Sans distinction d'exercice) .....	p <sup>r</sup> mém.
1095	{ (50) 51	Aménagement d'un terrain à Luxembourg-Bonnevoie en vue de la centralisation des chantiers des services publics à Luxembourg (Services Agricoles, Ponts et Chaussées et Bâtiments publics). — Construction et aménagement de hangars. — Part de l'Etat dans les frais de construction des rues et trottoirs. (Sans distinction d'exercice) .....	1.500.000
1096	51	Maison d'éducation à Ureibern. — Agrandissement du bâtiment principal (1 <sup>er</sup> crédit) .....	1.700.000
1097	51	Station viticole à Remich. — Acquisition de terrains et construction d'un immeuble pour les besoins des services viticoles de l'Etat (1 <sup>er</sup> crédit) ....	3.000.000
1098	50	Acquisition de l'immeuble sis 36, Boulevard de la Foire à Luxembourg en vue d'y loger des administrations et services publics de l'Etat y compris les frais d'acte. (Sans distinction d'exercice) .....	2.651.000
1098bis	50 51	Acquisition et aménagement de la propriété dite «Château de Schrassig». (Sans distinction d'exercice) .....	2.500.000
1098ter	50	Acquisition, transformation et aménagement d'immeubles rue Large à Luxembourg. (Sans distinction d'exercice) .....	1.200.000
B. — Ponts et Chaussées.			
1099	51	Aménagement des itinéraires à trafic international d'après les directives de la Déclaration sur la construction de grandes routes de trafic international signée à Genève le 16 septembre 1950, ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice) .....	30.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
1100	51	Redressement, aménagement et mise en état de la voirie de l'Etat comprenant les grandes routes autres que celles prévues à la Déclaration de Genève y compris l'acquisition d'emprises ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice) .....	11.000.000
1101	51	Aménagement du Boulevard de ceinture de la Ville de Luxembourg. Travaux préparatoires, acquisition de terrains et d'immeubles se trouvant dans le tracé de la nouvelle voie à construire (1 <sup>re</sup> tranche) .....	1.000.000
1102	{49 {51	Redressement, élargissement et mise en état de la voirie de l'Etat après la suppression des lignes de tramways et de chemins de fer à voie étroite y compris les subsides aux syndicats ou aux administrations communales, acquisition d'emprises, ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice) .....	9.000.000
1103	51	Travaux internationaux à intérêt commun. (Sans distinction d'exercice)... C. — Ministère de l'Intérieur.	51.800.000
1104	49	Participation de l'Etat aux travaux de parachèvement des distributions d'eau du pays (7 <sup>e</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice).....	10.000.000
1105	49	Subsides extraordinaires à allouer aux communes dans l'intérêt de la construction de conduites d'eau. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	2.500.000
1106	49	Subsides extraordinaires à allouer aux communes pour la construction et la réparation d'églises, de maisons d'école et pour d'autres travaux et dépenses d'utilité communale .....	20.000.000
1107	49	Subsides extraordinaires à allouer aux communes pour la construction et la réparation de chemins vicinaux .....	8.000.000
		D. — Administration des P.T.T.	
1108	51	Automatisation intégrale du réseau téléphonique du Pays (9 <sup>e</sup> tranche). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	30.000.000
1109	51	Agrandissement des bâtiments du Service technique des Postes, sis rue de Hollerich, n° 17. (Sans distinction d'exercice) .....	11.400.000
		E. — Electricité, Gaz et Energie nucléaire.	
1110	62	Participation de l'Etat dans une Société de Transport du Gaz .....	500.000
1111	51	Aménagement hydro-électrique de la Haute-Sûre en amont d'Esch-s.-Sûre.. <b>Note :</b> Les dépenses sont payées par le truchement d'un Fonds spécial qui est alimenté d'une part par les prêts du Plan Marshall (110 millions pour les 2 projets) et d'autre part par les crédits inscrits chaque année à cet effet au budget des dépenses extraordinaires.	95.000.000
1112	51	Construction d'une centrale hydro-électrique avec dépendances et lignes de transmission sur la Basse-Sûre près de Rosport .....	33.000.000
		<b>Note :</b> Les dépenses sont payées par le truchement d'un Fonds spécial qui est alimenté d'une part par les prêts du Plan Marshall (110 millions pour les 2 projets) et d'autre part par des crédits inscrits chaque année à cet effet au budget des dépenses extraordinaires.	

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
1113	51	Construction d'un réseau d'interconnexion de 65.000 V.....	p <sup>r</sup> mém.
1113bis	63	Participation de l'Etat dans la Société Electrique de l'Our.....	7.895.000
F. — Aviation.			
1114	51 (53)	Aéroport de Luxembourg. — Etudes, emprises, aménagements, bâtiments, hangars, logements de service, installations de sécurité et de contrôle, matériel volant, mobilier et matériel. (Sans distinction d'exercice).....	22.000.000
1115	51	Aéroport de Luxembourg. — Travaux d'aménagement extraordinaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	15.000.000
G. — Services agricoles.			
1116	49	Epuration des eaux de l'Alzette, de la Sûre et de leurs affluents. — Construction, agrandissement et perfectionnement des dispositifs d'épuration à effectuer par les communes ou groupes de communes ci-après : Esch, Schifflange, Dudelange, Bettembourg, Luxembourg, Ettelbruck, Diekirch, Wiltz, etc. — Subventions (4 <sup>e</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice) .....	8.500.000
H. — Santé Publique.			
1117	{ 49 51	Travaux sanitaires. — Contribution de l'Etat à la construction d'une clinique pour enfants et subsides aux communes d'Ettelbruck, Steinfort, Luxembourg et Esch-s.-Alzette, dans l'intérêt de la construction de cliniques, d'hospices et d'une clinique de gérontologie .....	15.000.000
1118	{ 51 52 53	Maison de cure à Echternach pour femmes et jeunes filles. — Travaux d'aménagement et de mise en état (4 <sup>e</sup> et dernier crédit). (Sans distinction d'exercice).	1.500.000
I. — Affaires Economiques, Commissariat Général et Tourisme.			
1119	{ (51) 53	Participation du Grand-Duché à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958. — Frais de construction du pavillon national et de son aménagement intérieur et extérieur y compris les honoraires des architectes (2 <sup>me</sup> tranche). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	20.000.000
			477.966.000
<b>Section 81. — Constructions, réparations et travaux se rapportant à des biens du domaine public et autres détruits ou endommagés par faits de guerre.</b>			
A. Ponts et Chaussées.                      C. Arts et Sciences. B. Bâtiments Publics.			
A. — Ponts et Chaussées.			
1120	49	Réparation des dégâts causés par faits de guerre à la voirie vicinale, ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice).	5.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
1121	51	Réparation des dégâts causés par faits de guerre aux ouvrages d'art de la voirie en général, ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice) .....	10.000.000
		B. — Bâtiments Publies.	
1122	51	Abbaye d'Echternach. — Continuation des travaux de reconstruction, couverture, zinguerie, plafonnage, carrelage, installations électriques et sanitaires, peintures, mobilier, etc., mise en état de la cour de récréation (dernier crédit). (Sans distinction d'exercice) .....	2.000.000
1123	51	Reconstruction de la rotonde de l'ancienne Abbaye d'Echternach hébergeant le préau couvert du lycée classique ainsi que 2 logements de service (1 <sup>er</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice).....	4.000.000
1124	51	Reconstruction et aménagement du bloc dit «Gendarmerie» faisant annexe de l'ancienne abbaye d'Echternach et hébergeant les bureaux et logements de service pour gendarmes ainsi que les locaux pour la nouvelle centrale de chauffe desservant l'ensemble de l'abbaye avec ses annexes. (Sans distinction d'exercice) .....	800.000
		C.— Arts et Sciences.	
1125	{ 49 51	Restauration et reconstruction de monuments historiques endommagés ou détruits par la guerre. — Subsidés et autres dépenses. (Sans distinction d'exercice) .....	1.975.000
			23.775.000
		<b>Section 82. — Offices des Dommages de Guerre et de la Reconstruction.</b>	
		A. — Office des Dommages de Guerre.	
1126	40 49	Crédits mis à la disposition de l'Office des Dommages de Guerre (notamment pour l'indemnisation des dommages de guerre mobiliers des particuliers, des entreprises et des communes). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	58.000.000
		<b>Note :</b> Une partie de ces dépenses pourra être payée sous forme de Bons du Trésor.	
		Détail :	
		40 a) Indemnisation des particuliers et des entreprises fr. 53.000.000	
		49 b) Indemnisation des communes ..... » 5.000.000	
		40 c) Divers..... p <sup>r</sup> mém.	
		Total ..... fr. 58.000.000	
		B. — Office de la Reconstruction.	
1127	40 49	Crédit destiné à couvrir les dépenses directes de la Reconstruction (notamment pour l'indemnisation des dommages de guerre immobiliers). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	40.000.000
		Détail :	
		40 a) Reconstruction des immeubles des particuliers et des entreprises (liquidation des soldes des contrats forfaits et des réceptions définitives)..... fr. 35.000.000	
		49 b) Dépenses de reconstruction du patrimoine des communes ..... » 2.500.000	

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
		40 c) Indemnités revenant aux architectes occupés dans les différents secteurs de la Reconstruction et indemnités à allouer aux experts..... fr. 2.435.000 40 d) Démolition d'abris construits par l'occupant .. » 50.000 40 e) Frais de location pour terrains occupés par les baraquements mis à la disposition des sinistrés dans les régions dévastées ..... » 5.000 40 f) Frais occasionnés par la liquidation des chantiers de la Reconstruction «Néo-Luma» ..... » 10.000 Total ..... fr. 40.000.000	
1128	{ 40 49	Reconstruction et réparation des édifices religieux (églises et presbytères), réparations, fournitures et pose de vitraux d'art. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.500.000
		<b>Section 83. — Chemins de Fer.</b>	99.500.000
1129	61	Arriérés d'entretien et Dommages de Guerre des C.F.L. Avancés à la S.N. des G.F.L. a) pour l'exécution des travaux nécessaires par suite de l'arriéré d'entretien des chemins de fer luxembourgeois et b) pour les réparations des dommages de guerre subis par les C.F.L. (Sans distinction d'exercice)..... Détail : a) Arriérés d'entretien ..... fr. 21.000.000 b) Dommages de Guerre ..... » 4.000.000 Total ..... fr. 25.000.000	25.000.000
1130	61	Intervention de l'Etat dans l'électrification des C.F.L. (1 <sup>re</sup> tranche) .....	p <sup>r</sup> mém.
		<b>Section 84. — Affectation des prêts et des dons du Plan Marshall.</b>	25.000.000
1131	74	Exécution d'un programme agricole triennal approuvé par la «Mutual Security Administration» de Washington en vue d'accroître la productivité de l'agriculture luxembourgeoise. (Crédit non limitatif) .....	12.000.000
1131bis	15	Contribution financière au Centre National pour l'Accroissement de la Productivité .....	2.000.000
		L'affectation du crédit de 2 millions est subordonnée à l'approbation préalable des autorités américaines compétentes. Le crédit ne pourra donc être ordonnancé a) qu'après l'obtention de cet accord et b) qu'après la rentrée de la recette correspondante prévue à l'article 102 des recettes extraordinaires.	44.000.000
		<b>Section 85. — Force Armée.</b>	
1132	{ 14 53	Armée. — Equipement de réserve. (Sans distinction d'exercice).....	35.441.000
1133	{ 50 51	Casernes et autres bâtiments et installations militaires. Champs de tir et d'entraînement. Acquisition et aménagement de terrains pour des besoins militaires. Raccordement téléphonique. Central téléphonique. Frais résultant de l'utilisation de bâtiments et de terrains ; dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice).....	90.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
1134	43 51	Participation du Grand-Duché au financement de travaux à intérêt commun exécutés par les pays de l'OTAN. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	30.000.000
1135	11	Frais extraordinaires causés par la participation des volontaires à la guerre de Corée. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.000.000
			<u>156.441.000</u>
		<b>Section 86. — Société Internationale de la Moselle.</b>	
1136	63	Participation de l'Etat à la Société Internationale de la Moselle (1 <sup>re</sup> tranche).	6.000.000
			<u>6.000.000</u>

Total des dépenses du Chapitre IV ..... 802.682.000

**Résumé :**

- Total du Chapitre III ..... 4.093.669.000

Total du Chapitre IV ..... 802.682.000

Total général du Budget des Dépenses .. 4.896.351.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1957
<b>Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre.</b>			
<b>Chapitre V. — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.</b>			
(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice)			
1	—	Recettes et dépenses concernant l'Union Economique .....	660.000.000
2	—	Recettes et dépenses concernant la Convention de répartition des droits d'accise sur l'alcool du 12 septembre 1950 .....	31.000.000
3	—	Exécution des articles 2 et 3 de la Convention du 23 mai 1935, instituant entre le Grand-Duché et la Belgique un régime commun en matière de réglementation des importations et des exportations .....	1.500.000
4	—	Postes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux offices étrangers.	79.300.000
5	—	Télégraphes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux offices étrangers .....	10.500.000
6	—	Téléphones. — Recettes brutes y compris les remboursements aux offices étrangers .....	107.400.000
7		Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux .....	275.000.000
8	—	Armée luxembourgeoise : Frais d'occupation (marks) .....	p <sup>r</sup> mém.
9	—	Gouvernement en exil .....	p <sup>r</sup> mém.
			1.164.700.000